



Saint-É

Bulletin municipal 2021



SAINT ETIENNE DU BOIS

du LUNDI AU SAMEDI : 9 h – 19 h 30

le DIMANCHE : 9 – 12 h 15

S.A.S. HOLFIDU - Entreprise IndØpendante
Tél. : 04 74 47 91 07

LACROIX ELECTROMENAGER

VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE

Nicolas Bêche & Claude Charvet

48, Place de la Halle
01370 St. Etienne du Bois

Tél. / Fax : 04 74 30 51 57
Email : lacroix.electromenager@orange.fr

LE MOT DU MAIRE

Cher Stéphanois,

Cette année 2021, ne nous aura laissé aucun répit. La crise sanitaire a bouleversé profondément nos habitudes de vie, de travail, de rencontre. Des bouleversements et des contraintes qui pèsent lourdement sur le moral de chacun et chacune d'entre nous avec une remise en question quasi hebdomadaire de nos rythmes de vie.

L'organisation de notre collectivité n'a pas été épargnée mais, malgré « ces hauts et ces bas », j'ai tenu à ce que les services de la commune soient toujours à l'écoute et à la disposition des concitoyens. **Une aide est un accompagnement important dans ces moments où les difficultés sont le quotidien de chacun. Je remercie d'ailleurs tous les agents de la commune pour leur investissement respectif.**

Le jeudi 7 octobre 2021 marquera nos mémoires avec le décès brutal de notre Amie et conseillère municipale Christine Genoud. Christine était fortement impliquée dans la vie de notre village. Son départ, comme ceux d'Isabelle et de Claude, nous laisse un grand vide au sein de la municipalité.

Après avoir travaillé pendant 7 ans à mes côtés pour les habitants de notre commune, mon adjoint, Christophe Augoyard, a fait le choix de quitter l'équipe municipale pour vivre pleinement ses autres passions. Je tiens à le remercier pour l'engagement dont il a fait preuve au cours de ses missions d'adjoint aux travaux et à la voirie. Je lui adresse tous mes vœux de réussite pour la suite de ses projets.

Malgré la crise sanitaire, la commune a fait le choix de **maintenir son Fest'A Sainté** pour apporter un peu de gaieté et d'animation au village. Une bulle culturelle clôturée par un magnifique feu d'artifice sur le plan d'eau du Châtelet nous rappelant toute la magie de ces moments d'évasion...

Côtés travaux, ne vous inquiétez pas, **le chantier du cœur de village et de sa halle** a pris du retard en raison des intempéries... Bonne nouvelle, il **devrait être terminé pour ce printemps** afin que chacun puisse en profiter.

Je souhaite que 2022 reste dans la continuité du dynamisme des années précédentes. **Alors que de nombreux villages perdent leurs services de proximité, au contraire, St-Etienne-du-Bois les voit s'étoffer ! Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de nouveaux commerces, de nouvelles entreprises, d'une Union Commerciale Artisanale et Industrielle engagée, sans oublier une maison de santé pluridisciplinaire qui s'agrandit et l'arrivée d'une Maison France Service au sein des locaux de la Poste.**

Plusieurs projets importants verront encore le jour au cours de cette nouvelle année conformément à notre devise : maîtriser nos dépenses afin d'investir pour l'avenir...

Chantier n°1 : préserver la santé de nos Stéphanois. L'Organisation Mondiale de la santé préconise 30 minutes d'activités physiques journalières. Dans un cadre naturel, **le cheminement autour de l'étang du Châtelet fera peau neuve pour faciliter la marche en famille en devenant accessible aux personnes à mobilité réduite.** A cette réhabilitation, **viendra s'ajouter la création d'une aire d'équipements sportifs de proximité tout public et intergénérationnelle avec 8 agrès de Fitness et une structure de Street Work Out pour le plaisir de nos enfants.**

Chantier n°2 : un point cher à mes yeux, assurer la sécurité de nos enfants. **Nous renforcerons la sécurité devant l'école publique avec la création d'un quai bus aux normes d'accessibilité, d'une zone de dépose minute et la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection aux entrées de l'école.**

Chantier n°3 : Vous l'attendiez depuis de nombreuses années, le lancement du **projet de nouvelle salle polyvalente.** Les études débiteront pour la construction d'une nouvelle salle conforme aux normes d'accessibilité, de sécurité et adaptée aux besoins de nos associations et des familles.

Bien vivre ensemble à St-Etienne-du-Bois, plus que des mots, je veux que ce soit une réalité du quotidien pour chaque Stéphanois.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets pour cette nouvelle année !

Alain Chapuis



HOMMAGE

à notre
amie
et élue



Christine,

Tu aimais les choses simples, tu aimais les couleurs vives, alors pour toi, lors de ta cérémonie d'au revoir, j'ai porté une cravate bleue, ce bleu que tu affectionnais tant, ce bleu qui me valait souvent tes compliments.

Petit retour en arrière... En 1993, tu es venue t'installer avec Alain à Saint-Etienne-du-Bois et plus précisément au hameau de Montfrazze où votre famille s'est agrandie avec la naissance de David. Après une vie professionnelle accomplie, tu feras le choix de te consacrer entièrement à ta famille et à l'éducation de David. Tu étais une épouse et une mère disponible et présente au quotidien pour tes hommes. Ces deux hommes, mécaniciens et bricoleurs avertis qui faisaient ta fierté comme encore récemment, à Beaupont, où j'ai eu le plaisir de remettre une coupe à l'équipe de David devant ton visage rayonnant de joie.

Après ta famille, il y avait ton village de Saint-Etienne-du-Bois, ce village d'adoption que tu avais chevillé au cœur. Tu prenais plaisir à venir faire tes courses auprès des commerçants du village. Consommer local, c'était pour toi un acte citoyen, un moment d'échange et de rencontre empreint de la responsabilité qui dictait tes actes.

Ta vie, tu l'as toujours tournée vers les autres. Dans les associations, que ce soit pour le sou des écoles ou pour l'APEL, ta gentillesse et ta joie de vivre ont marqué toutes les personnes qui ont eu la chance de te côtoyer.

Fin 2019, je t'ai demandé de rejoindre mon équipe pour les élections municipales. Une décision importante pour laquelle tu as pris le temps de réfléchir. Tu m'as d'ailleurs souvent questionné pour savoir comment ta candidature pouvait être utile à notre commune ?

Christine, après seulement un an passé au sein du conseil municipal, toutes tes questions ont trouvé leurs réponses.

Élue conseillère municipale en mars 2020, tu étais membre du Centre Communal d'Action Sociale. Depuis avril 2020 et le début de la crise sanitaire, tu n'as compté ni tes heures, ni les nombreux déplacements nécessaires afin de veiller sur les personnes isolées et fragilisées par les confinements successifs.

Prendre soin des autres, c'était bien là ton leitmotiv !

Après avoir veillé sur nos séniors, tu t'es également beaucoup investie dans les cours de soutien à destination jeunes Stéphanois. Ton départ laisse un grand vide à Virginie et à toute l'équipe du CCAS.

Nous pouvions toujours compter sur toi ! Tu n'hésitais pas non plus à venir prêter main forte à l'équipe de Chrystèle pour le montage et le démontage du Fest'A Sainté.

Dans les difficultés, ton sourire et tes messages réconfortants nous permettaient de passer plus facilement les épreuves.

Puisque pour toi, donner du temps pour les autres ne comptait pas, tu venais de rejoindre l'Amicale des Donneurs de Sang de Treffort/Saint-Etienne-du-Bois.

Christine, je suis très fier d'avoir pu compter sur ta présence à mes côtés au cours de ce mandat. Tu as mené de façon exemplaire tes missions de Conseillère municipale. L'écharpe tricolore qui a été posée sur ton cercueil témoigne de la reconnaissance de la République Française pour ton dévouement et ton engagement auprès de nos concitoyens.

Je garderai de toi ta simplicité, ta politesse, ta discrétion, ta gentillesse et par-dessus tout, ton sourire.

Christine, toi qui aimais la vie, toi qui aimais les autres, tu es partie beaucoup trop vite ce jeudi 7 octobre !

Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, je renouvelle toutes mes plus sincères condoléances à ton fils, David, à Alain, ton époux, ainsi qu'à tous les membres de ta famille et à tes nombreux amis qui se sont réunis à tes côtés pour te dire adieu.

Alain et David, soyez fiers de Christine ! Soyez fiers, comme nous le sommes, de tout ce qu'elle a accompli pour les Stéphanois.

Notre équipe municipale est une nouvelle fois endeuillée, éprouvée. Christine, tu as rejoint les deux autres membres de notre équipe, Isabelle et Claude, qui nous ont quittés l'année dernière.

Je rêve, j'espère qu'à vous trois, d'où vous êtes, vous puissiez veiller sur nous tous et sur notre village.

Christine, là où tu vas, emmène avec toi plein de couleurs afin que la vie soit à ton image et surtout, de temps en temps, n'oublie pas d'en saupoudrer encore un peu sur nous, pour continuer d'embellir nos vies comme tu l'as toujours fait...

Christine, mon Amie, Repose en Paix.

Alain Chapuis

ÉLECTIONS

Nouveaux conseillers municipaux

Le Conseil municipal du 22 novembre 2021, a accueilli 2 nouveaux élus.

M. Christophe BLANC a rejoint l'équipe municipale suite au décès de Mme Christine GENOUD.

Mme Agnès PAY a rejoint l'équipe de M. Éric DUBIEL suite aux démissions successives de Mme Liliane DARMAND, Mme Cécile GAPAIX et M. Pascal ROBIN.



M. Christophe BLANC



Mme Agnès PAY

Les 20 et 27 juin se sont tenues les élections départementales et régionales.

Avec une participation de plus de 40% le canton de Saint-Etienne-du-Bois est très nettement au-dessus de la participation nationale.

La municipalité remercie tous les électeurs qui se sont rendus aux urnes.

Résultats des élections départementales pour le canton de Saint-Etienne-du-Bois.

Binômes de candidats	% voix commune	% voix canton
M. CHAPUIS Alain et Mme JOURNET Catherine Divers droite	68,75	58,61
M. RAQUIN Benjamin et Mme WIEL Monique Divers gauche	31,25	41,39

Participation au scrutin	Commune	Canton
Taux de participation	45,35	40,27
Taux d'abstention	54,65	59,73
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	2,10	2,87
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	10,93	1,30
Nombre de votants	858	6754

Résultats élections régionales

M. Laurent WAUQUIEZ (Liste d'union à droite) Laurent Wauquiez - La Région avec toutes ses forces	62,79 %
Mme Fabienne GREBERT (Liste d'union à gauche) Ensemble, l'écologie c'est possible ! Avec Fabienne GREBERT	28,15 %
M. Andréa KOTARAC (Rassemblement national) Liste Rassemblement national avec Andréa Kotarac	9,06 %

Participation au scrutin	
Taux de participation	45,30 %
Taux d'abstention	54,70 %
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	2,68 %
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	1,98 %
Nombre de votants	857

- * L'élection présidentielle aura lieu les **dimanches 10 et 24 avril 2022**
- * Les élections législatives auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**



TRAVAUX COMMUNAUX

La transformation et la modernisation du village se poursuivent !

Dans la continuité des travaux engagés lors des années précédentes, Saint-Etienne-du-Bois bouge et avance.

Afin d'entretenir et de rénover les infrastructures existantes, différents chantiers ont été entrepris dans le centre bourg.



En avril, en vue du renforcement et du renouvellement du réseau d'eau potable, **la conduite d'alimentation reliant la RD1083 à la rue de la gare en passant par la rue de l'Église, a été remplacée.** La société Piquand TP a changé l'intégralité des branchements individuels et a installé une conduite en fonte de 100 mm permettant le bouclage du réseau d'eau potable avec l'antenne de distribution située vers les feux tricolores. Dans la perspective des travaux d'aménagements du cœur de village, la borne incendie a été déplacée. Ces interventions ont été achevées début mai.

Ayant dû être ajournée en 2020 du fait de diverses contraintes techniques, **la première phase de réfection de l'allée des écoliers et de l'impasse des merles** a débuté en juillet. Travaux d'envergure, consistant à refaire la bande de roulement en enrobé, à réaménager les zones de stationnement devant l'école maternelle et le centre de loisirs.

Ainsi, la société Colas a procédé au démontage des anciennes bordures et en a posé de nouvelles pour créer les cheminements et les zones de stationnement. Une cinquantaine de caniveaux béton dégradés,



proches de l'établissement CAPDIS-Gamm-Vert, ont été remplacés. Les trottoirs et la voie de circulation ont bénéficié d'un nouvel enrobé. L'entrée de la crèche PomCannelle a été agrémentée de jardinières et des bancs ont été installés.

Afin d'assurer la sécurité des enfants à la sortie des véhicules, le stationnement sur ces zones se fait désormais majoritairement en épi marche arrière. Les occupants du véhicule sortent ainsi côté trottoir et non côté route. Disposition particulière qui prend tout son sens lorsque des parents doivent déposer des enfants en bas âge. Ces aménagements permettent également la mise en conformité de l'accessibilité PMR des trottoirs et des différents accès, le passage des poussettes en est facilité.

La seconde phase de rénovation entre le lotissement Aurore et le gymnase intercommunal interviendra lorsque la CA3B aura procédé à la réfection de la canalisation d'assainissement qui présente des défauts structurels à ce niveau.

En août, le Département de l'Ain a mandaté l'entreprise EUROVIA ALPES de Certines pour procéder à la **réfection des enrobés de la RD1083 sur deux secteurs de la commune.**



Bien que datant seulement de 2019, en raison d'une déformation de la bande de roulement induite par le passage des véhicules poids-lourds, la section allant du pont du Sevron jusqu'au plateau-traversant à l'intersection de la rue des Groboz a dû être traitée. Cette portion a été renforcée spécifiquement avec une formulation d'enrobé contenant un liant polymère et adapté au trafic intense.



Également, dans le cadre du renouvellement des voies départementales, la section comprise entre les serres de la Bévière et le rond-point de Tanvol a subi une réfection de sa bande de roulement.



Compte-tenu des conditions climatiques particulièrement difficiles cette année, l'ensemble de ces travaux a pris plus de temps qu'initialement prévu.

La municipalité consciente de la gêne occasionnée remercie tous les usagers pour leur compréhension.

TRAVAUX COMMUNAUX

Le projet cœur de village se concrétise !

En fin d'année 2020, la démolition de la maison Luirard avait laissé la page blanche au projet du cœur de village. Ensuite les phases de conception, de financement, d'appels d'offre pour la sélection des entreprises, de tests géotechniques nécessaires, de planning d'interventions, se sont succédé.

Les nombreuses étapes administratives étant validées, les travaux ont pu débuter au mois de juin.

Les artisans des différents corps de métier ont œuvré tout l'été. La société Piquand TP a procédé au décapage du terrain et au terrassement. Elle a réalisé l'enfouissement des réseaux et préparé la zone du parking.



La société Loisy, en charge du poste de maçonnerie, a découpé et renforcé l'ancien mur permettant ainsi la création de l'accès à la zone paysagère. Les fondations de la nouvelle structure ont été coulées. Le muret en pierre en bordure de la RD1083 a été réduit, nettoyé, rejointoyé et recouvert de tuiles canal.



La société Gavand charpente a agrandi et rénové la halle existante. La structure a été réalisée à partir des poutres de chêne récupérées sur l'ancienne charpente de la bâtisse. Ces poutres ont été sélectionnées, nettoyées et traitées à l'ancienne afin qu'elles retrouvent toute leur authenticité. Il s'en est suivi un travail à façon méticuleux, nécessaire à l'assemblage de tous les

éléments. Les arêtières et les noues ont été installés ainsi que chevrons et voliges.



Courant novembre les travaux de terrassement se sont poursuivis avec la réalisation de l'esplanade en béton désactivé par la Sté Sol Confluence. Le parking et les allées ont été respectivement traités avec de l'enrobé et du sable chaulé. Le béton de la halle a été tiré et a bénéficié en son centre d'un carré de tomettes, vestiges de l'ancienne maison Luirard. Ce fut ensuite le tour de l'aménagement paysager, la société Dupupet a procédé à la plantation des végétaux. Les façades du bâtiment ont été crépies, le mobilier urbain posé ainsi que les jeux



Ainsi le sapin de Noël décoré par les commerçants de l'Union Commerciale a pu trôner dignement sur l'esplanade, une jolie façon d'inaugurer ce lieu !



pour enfants. Le bassin décoratif a pu être mis en eau. Les travaux du quai bus aux normes PMR ont été finalisés.

Enfin, ce vaste chantier s'est achevé avec l'aménagement des locaux techniques, des toilettes et de la chambre froide. La municipalité et les services techniques ont installé les câbles réseau nécessaire à l'installation du système de vidéosurveillance.



URBANISME

Dossiers en cours sur la commune

Le **bâtiment hôtel de la Bergamote** est en travaux de réhabilitation pour une partie en hôtel, une partie en bureaux et une partie en commerces, trois locaux commerciaux seront créés en agrandissement du bâtiment annexe situé à l'arrière de l'hôtel.

Une étude est lancée avec Dynacité sur **l'espace Guillot** pour un construire un ensemble locatif de petits appartements destinés aux personnes âgées et aux jeunes ménages en intégrant une maison d'assistante maternelle.



Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est régi par le RNU, Règlement National d'Urbanisme et par le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale.

Le PLU a été approuvé le 14 mars 2016, il est consultable sur : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Une révision simplifiée du PLU est en cours afin d'être en conformité avec les nouveaux règlements nationaux (lois RNU), le cabinet Berthet-Laugier-Caulfuty de Bourg est mandaté pour élaborer les modifications.

Un pré-projet a été transmis fin octobre à la Direction Départementale des Territoires pour avis sur les propositions de modifications.

Les contraintes d'urbanisation imposées par l'État et le SCOT sont en opposition avec les souhaits de la municipalité. En effet, nous souhaitons pouvoir bénéficier sur le village de lotissements pour maisons individuelles là où on nous impose des logements collectifs. Ces exigences sont en contradiction avec les demandes de notre population.

En 2021 les services de la commune ont traité :
chiffres au 31/12/2021

CUa	Certificats d'urbanisme informatifs :	49
CUb	Certificats d'urbanisme opérationnels :	1
DP	Déclarations préalables :	66
PC	Permis de construire :	28
DIA	Déclaration d'intention d'aliéner :	28
AT	Autorisations de travaux (accessibilité) :	2
PA	Permis d'aménager :	0
AP	Autorisations Préalables (enseignes) :	0

Soit un total de 174 dossiers transmis après enregistrement par la commune au service d'autorisation des droits des sols de Grand Bourg Agglomération pour validation.

Toutes les statistiques sur le logement à Saint-Etienne-du-Bois sur : <https://www.insee.fr>

COMMUNIQUÉ

Comment saisir l'administration par voie électronique pour vos demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, déclarations d'intention d'aliéner...)?

En matière d'urbanisme, depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001350/>

Un lien mis en place sur le site internet de la commune vous permet de réaliser les démarches nécessaires 7j/7, 24h/24 depuis chez vous sous réserve de respecter les Conditions Générales d'Utilisation du service qui vous sera mis à disposition.

Actuellement, l'usager peut toujours venir en mairie pour déposer les dossiers urbanisme au format papier.

Le droit pour toute personne de saisir par voie électronique l'administration est un principe général posé par le Code des Relations entre le Public et l'Administration (article L.112-8 et suivants du CRPA) qui s'applique pour toute demande ou procédure (sauf exceptions légalement encadrées) à l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

FINANCES

L'année financière 2021 est le reflet des années antérieures.

Des charges supplémentaires ont impacté notre budget avec la mise en application des procédures Covid19 sans compter sur l'augmentation significative des tarifs de l'énergie (carburants, combustible, électricité...). Fort heureusement, les travaux de modernisation et de réhabilitation de nos équipements réalisés au cours de ces 5 dernières années nous ont permis de limiter ces dépenses énergétiques.

Comme chaque année depuis 2014, nos dépenses sont maîtrisées. Une bonne gestion qui nous permet de dégager la capacité d'autofinancement nécessaire au maintien de la dynamique de nos investissements. **Le montant total des travaux du projet de la halle et du cœur de village est de 423 000 € H.T. Ce projet sera financé à hauteur de 67% par des subventions venant, pour partie, de l'Etat (112 400 €), du Département (71 200 €), de la Région (56 000 €) et du Grand Bourg (26 700 €).**

Malheureusement, depuis la baisse des dotations de l'Etat, nos recettes communales plafonnent à 1,6 Millions d'euros par an. Au regard des budgets de certaines communes voisines de taille équivalente (Marboz : 2 M €, Val-Revermont : 2,3 M €*), le faible budget alloué à notre commune ne nous laisse que très peu de marge de manœuvre et nous contraint dans nos décisions. Pour autant, avec beaucoup moins de moyens que les autres, la municipalité de St-Etienne-du-Bois offre à ses citoyens le même niveau de service voire même plus...

A l'heure où les solidarités territoriales devraient prendre tous leurs sens dans une répartition plus équitable de l'argent public entre collectivités, les écarts continuent de se creuser. Certains nous opposent les choix du passé. Pour ma part, je préfère mettre en avant les décisions et les accords que nous devons trouver ensemble pour assurer l'avenir de nos villages.

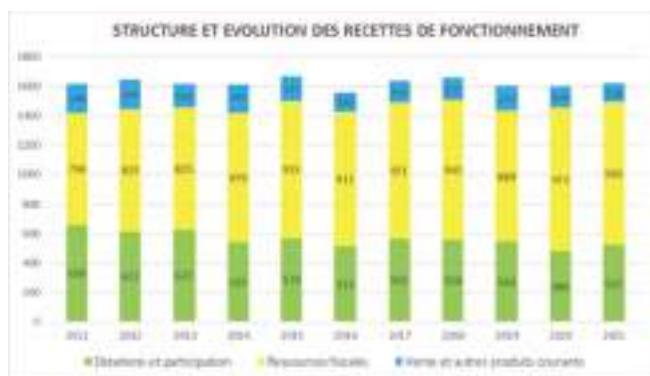
Vous comprendrez aisément qu'avec, chaque année, 400 000 € voire 700 000 € de moins que nos voisins, nous n'avons guère d'autre choix que de maintenir notre politique de rigueur sur la gestion de nos finances publiques. Une obligation pour notre commune et non un choix consenti...

Une gestion drastique qui est payante ! Depuis 2014, nous conjuguons une politique d'investissements sans précédent (foyer communal, traversée du village, Place de la Mairie, halle et esplanade du cœur de village...) **tout en continuant de dés-endetter notre commune.** Nous sommes toujours aux côtés de nos associations, en restant à la hauteur de nos moyens. Et surtout, nous préparons l'avenir avec de nouveaux projets structurants pour notre commune et pour ses habitants.

Sachez que nous continuerons également de défendre les intérêts de tous les Stéphanois au sein de cette grande agglomération qui non seulement creuse les différences entre les communes mais augmente également les taxes de tous les habitants selon ses compétences : assainissement, déchets, transports...

Malgré le contexte financier difficile que je viens de vous présenter, la municipalité ne prendra jamais le choix de la facilité. Afin de préserver le pouvoir d'achat de nos familles stéphanoises, nous privilégierons toujours de maîtriser avec rigueur nos dépenses plutôt que d'avoir recours au levier fiscal !

* (Chiffres comptes des communes 2020 consultables sur le site impots.gouv.fr)



Hommage à Jean-Joseph Deshenry (1901 -1982), figure et personnage incontournable de Saint-Etienne-du-Bois.

Le 7 juillet 1982, à l'âge de 81 ans, Jean Deshenry décédait à Bourg-en-Bresse où il était hospitalisé, et son décès mettait un terme à une multitude d'activités auxquelles il se consacra avec un égal dévouement sa vie durant. Figure et personnalité incontournable de Saint-Etienne-du-Bois, nombreux furent ceux qui le côtoyèrent au cours d'une vie publique très riche, consacrée en grande partie au folklore dont il était devenu l'un des témoins vivants et fidèles. Il fut en effet successivement, et le plus souvent de manière simultanée : enseignant, chef d'orchestre, musicien, acteur, danseur, écrivain, journaliste, folkloriste, et membre de plusieurs associations locales, départementales, régionales et nationales. Bien qu'il passât sa vie à vanter les charmes de la Bresse et de son village natal, c'est en Dombes que se trouvaient ses racines, et plus exactement du côté de Marlieux et de St-Germain-en-Renon. Ses ancêtres étaient pour la plupart tailleurs d'habits comme le sera son père Joseph. Sa mère exercera tout naturellement le métier de couturière et de chapelière avec son mari. Son grand-père semble être le seul à ne pas avoir suivi la voie tracée par les aïeux puisqu'après avoir été cultivateur, il finira sa vie en étant cantonnier à St-Paul-de-Varax.

Lorsque Jean **Joseph Deshenry naît le 14 juillet 1901 à Saint-Etienne-du-Bois**, le village se prépare aux festivités nationales et républicaines. Destin ou bonne étoile, une fée vient donc de toucher de sa baguette magique, le fils de Joseph Deshenry et de Marie Judith Gaillard, dans la petite boutique située à la sortie nord du village. Il sera l'unique enfant du couple. Vers 6 ans, comme tous les jeunes de son âge, il va à l'école communale ou plus exactement à l'école de garçons qui se situe à la sortie du village, route de Treffort. De petite taille et atteint d'une myopie importante, ses camarades se moquent parfois de lui, et le surnomme "*Jean-qui-bat-le beurrr*". Quelques années plus tard, il aura comme voisin de pupitre, un certain Julien Teppe (né en 1910), qui deviendra très vite un journaliste, écrivain, philologue et grammairien de renom. Il entretiendra avec ce dernier une petite correspondance qu'il détaillera dans divers articles, et dont le plus connu concerne la légende des "*ventres jaunes*". Il fera d'ailleurs partie de l'association des Amis de Julien Teppe, créée après son décès en 1975. Durant sa jeunesse, lorsqu'il ne va pas à l'école, Jean est berger ou plus exactement gardien de vaches avec son ami "*Mémé*". Il sera aussi gardien de porcs, et conservera de cette

époque, le goût de la nature et de la campagne. Aux côtés de son père, il apprend le solfège, et celui-ci lui achète un violon bien que le prix en fût très élevé à l'époque. Avec cet instrument, il découvre alors les joies de la musique, et cette passion l'animera toute sa vie. C'est d'ailleurs aux côtés de son ami Joseph Eglème, musicien réputé de Salavre qu'il apprendra par la suite les subtilités de la vielle.

Il obtient sans difficulté son certificat d'étude en 1913 et décide de continuer ses études rompant ainsi définitivement avec la tradition familiale. Elève brillant et curieux, il poursuit sa scolarité à Bourg-en-Bresse, et il passe le concours d'entrée à l'École normale où il sera interne. Il réussit son brevet élémentaire à l'âge de 16 ans, le 27 juillet 1917 pendant la première guerre mondiale. Deux ans plus tard, le brevet supérieur lui est délivré le 17 juillet 1919. Le 21 juillet 1921, il obtient son certificat de fin d'études d'École normale (C.F.E.N) avec les félicitations en terminant 2^e de sa promotion, et son Certificat d'Aptitude Pédagogique lui sera délivré le 29 décembre 1921 à l'issue de la 3^e épreuve. Son rapport de fin d'études sera d'ailleurs élogieux : "*Sérieux, égal, sûr. Type de bon élève modeste, régulier, consciencieux et qui doit faire l'homme de devoir. Intelligence solide claire et sûre. De l'aisance, de la discipline, s'intéresse à sa fonction et devrait faire rapidement un très bon maître. Excellent sujet de vue*". Il détient en plus un certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (CAG) délivré le 2 février 1921. Malgré ce certificat, l'Armée le considère comme inapte au service. En effet, inscrit sous le numéro 25 du canton de Treffort et classé dans la 5^e partie, il effectue son service militaire à Bourg, mais il est ajourné le 19 mars 1922 pour faiblesse, et sera exempté en 1923 en raison de sa taille (1m63).

Nommé à sa sortie d'École normale dans la commune de Bénay, le 1^{er} octobre 1920 comme instituteur adjoint, Jean Deshenry, retrouvera son poste d'enseignant après son retour de l'armée, et ce jusqu'en 1928. Ensuite, il sera nommé à Saint-Etienne-du-Bois, son pays natal, où il enseignera de 1928 à 1953 comme adjoint, et à partir de cette date jusqu'en 1958, il finira sa carrière en tant que directeur de 3 classes. Durant la période où il est en activité, il participe à de nombreuses œuvres péri-éducatives soit en tant que trésorier ou comme secrétaire. Qu'il s'agisse de la caisse des écoles (coopérative scolaire), du sou des écoles, de la cantine, de la bibliothèque, de la coopérative forestière ou du cinéma scolaire, il apportera son concours au bon fonctionnement de ses diverses structures. Il sera aussi très investi aux côtés du directeur de l'école, M. Emeyriat, dans la formation pour adultes, que ce soit dans le village ou à la chambre des métiers de Bourg-en-Bresse, durant de nombreuses années. Il recevra une médaille d'argent en récompense de son action. En 1958, Il prend sa retraite après plus de 39 ans de bons et loyaux services dans l'Education nationale, et il sera honoré des Palmes Académiques la même année, après avoir été fait Officier d'Académie en juillet 1951, à l'occasion de ses 50 ans. Il restera en contact avec ses anciens collègues de l'École Normale, puisqu'il s'occupera de l'amicale de sa promotion. Il sera dévoué corps et âme à son village, créant et animant plusieurs sociétés dont la plus emblématique fut celle du Syndicat d'Initiative (S.I.) et de ses différentes sections sous l'égide d'Émile Bonnet, syndicat dont il sera un membre très actif dès sa fondation en août 1926 avant d'en devenir



HISTOIRE



le vice-président de 1947 à 1962 puis son président de 1962 à 1982. Il fera partie à ce titre du bureau de la Fédération Départementale des Syndicats d'Initiatives de 1969 à 1978.

La première section à l'intérieur du S.I. animée par Jean Deshenry fut la fanfare "Le Réveil", créée en 1927 et qu'il dirigera jusqu'en 1977. L'idée de la création d'une fanfare est actée dès le mois de décembre 1926. Le nom "Le Réveil, fanfare du S.I. de Saint-Etienne-du-Bois" sera donné lors d'un baptême au début de l'année 1929. Le parrain en était M. Thouin et la marraine Mme Chevat. Lors de la fête des fleurs du 3 juin 1928, la fanfare avait pour nom de défilé le C.O.C.U. A l'origine, la fanfare comptait 31 musiciens et les instruments étaient dans un premier temps loués. Il y avait 3 cours par semaine dont un qui regroupait tous les musiciens. A sa tête, il forme de nombreux musiciens et dirige aussi les cours de solfège qu'il met en place avec l'aide de Clément Fontaine, dès le début de la création du Syndicat d'Initiative. Les premiers cours ont lieu en février 1927 dans une salle inoccupée de l'école de filles (mairie actuelle) avec plus d'une trentaine d'élèves; avec son groupe, il animera de nombreuses manifestations¹ et sera présent dans la plupart des

commémorations du village ou dans celles des alentours. Dès sa création, à chaque nouvel an, la fanfare, accompagnée du Rallye aux Bois, jouera une aubade pour les personnalités de la commune (Maire, Présidents, Chefs et Sous-chefs) et accompagnera dans leur dernière demeure les membres du S.I. décédés. Lors de sa première participation à un concours, le 6 septembre 1931 à Ambérieu, la fanfare obtiendra le 2^e prix de lecture à vue et le 2^e prix d'interprétation. Jean Deshenry écrira par la suite, sur des airs connus, les paroles de nombreuses chansons retraçant de manière amusante les événements de l'année écoulée à l'occasion des repas de la Sainte-Cécile ou lors des banquet des Conscrits, et parfois pour les communes où les Ébaudis et la fanfare étaient invités (Bény, Ceyzériat). Avec son complice Joseph Eglème, ils signeront ensemble une partition intitulée "Sandrine" qui sera jouée pour la première fois le 25 janvier 1959 lors d'un gala folklorique à Saint-Etienne-du-Bois. La fanfare stéphanoise faisant partie de la Fédération Bresse et Revermont², Jean Deshenry qui en était aussi le secrétaire dans les années 50/60, dirigera des formations pour des morceaux d'ensemble regroupant parfois plus de 400 musiciens (28 juin 1964), lors des festivals organisés sur la commune. De nombreuses médailles lui seront décernées par les diverses instances départementales et nationales pour son investissement consacré à la musique : médailles de dévouement et d'honneur (juillet 1955) de la Fédération du Sud Est, médaille d'Honneur des Vieux Musiciens, médaille d'honneur des Chefs de Musique, médaille d'or de la Confédération Musicale de France en 1978.

En parallèle de la fanfare, il monte une petite troupe de théâtre dont il en sera aussi le directeur, et qui jouera après-guerre, les grands classiques dont plusieurs pièces d'Eugène Labiche comme "Un chapeau de paille d'Italie", mais aussi des pièces à la mode³ comme "Bichon" de Jean de Létraz. La petite troupe d'amateurs qui ne joue à ses débuts que des petites saynètes et quelques comédies⁴ pour animer les séances récréatives⁵ organisées sur la commune, va cependant inciter le S.I. à faire évoluer cette section afin de trouver de l'argent pour rembourser les emprunts de la salle des fêtes. Ayant constaté un véritable engouement du public lors de la reprise de certains passages de la noce bressane, le 14 septembre 1933, lors d'un conseil d'administration, Émile Bonnet soumet l'idée d'une reprise complète des Ébaudes bressanes de Prosper Convert, par la troupe. L'idée fera son chemin et aboutira à la création du groupe des Ébaudis⁶ en 1934, groupe encore très dynamique aujourd'hui sous la direction de Noël Calland, son actuel président, et qui sera longtemps marqué de l'empreinte de leurs fondateurs.

1. La première manifestation semble avoir été la fête des brandons du 6 mars 1927. La fanfare jouera cependant de façon officielle le 26 février 1928 dans une salle des fêtes inachevée. La fanfare fera ensuite sa première sortie le jour de l'Ascension en 1928 et la première commune à solliciter la fanfare de Saint-Etienne sera la commune de Bény. En revanche, la fanfare refusera de participer à la fête des moissons organisée le 28 août 1938 par les Jacistes de Saint-Etienne-du-Bois et de Bresse en raison d'un principe de neutralité du S.I. provoquant ainsi une vive polémique avec le curé de la paroisse.

2. La Fédération Bresse et Revermont fondée en 1930 à l'initiative de la fanfare de Coligny regroupait plusieurs fanfares du canton. Émile Bonnet en fut le président.

3. « C'était une pièce de boulevard alors en vogue créée en 1935. Et l'auteur Jean de Létraz avait autorisé notre groupe à la représenter parce que nous la jouons impeccablement ». In correspondance avec Julien Teppé, archives personnelles de M. Deshenry.

4. Le 6 mai 1928, lors de l'inauguration de la salle des fêtes du Syndicat d'Initiative fut jouée une saynète bressane en patois spécialement composée pour l'occasion qui mettait en relief les vieilles coutumes du pays de Bresse. Celle-ci fut très applaudie et les chansons d'autrefois qui accompagnaient la pièce furent reprises en chœur par les spectateurs. Deux autres pièces de théâtre furent aussi jouées après la cérémonie : "Maïna" comédie de Théodore Botrel, suivie du "Misanthrope et l'auvergnat" d'Eugène Labiche.

5. Dès sa création, en janvier 1927, le Syndicat organise chaque dimanche des séances récréatives où se mêlent conférences (MM. Carru, Dubois, Bonnet, Germain, Girod), pièces de théâtre (Une robe ou une dot, l'amie révée), monologues, poésie, et intermèdes musicaux afin de financer ses activités. Jean y joue du violon en solo (l'Exilé). Avant la création de la salle des fêtes, les séances ont lieu dans les salles de classe de l'école de filles, puis dans les cafés ou dans des remises. Les séances en plein air accueillent plus de 300 personnes.

6. Le projet de reprendre les Ébaudes de Prosper Convert date de septembre 1933. Cependant dès le début de l'année 1932 la troupe joue à plusieurs reprises le 3^e acte des Ébaudes dite La noce bressane. Le 13 Octobre 1933, le Syndicat d'Initiative propose de demander à Léon Chanel, héritier culturel de P. Convert qui était décédé le 18 Juin 1933, l'autorisation de reprendre les Ébaudes bressanes. Les premières représentations eurent lieu le 14 avril 1934.



Grâce à Jean Deshenry et à Émile Bonnet, les **Ébaudis bressans** ayant hérité dès leur début, de l'esprit et de la philosophie de l'ancien "barde" Prosper Convert que Jean rencontrera avec ses conscrits au détour d'une partie de chasse feront la renommée du village. Cette nouvelle formation folklorique donnera l'occasion au S.I. de mettre à nouveau en scène la pièce que Prosper Convert avait écrite sur le thème de la noce et de la veillée bressanes, avec un succès tel, que celle-ci dépassera les frontières du département et de l'Hexagone. En effet, **le groupe des Ébaudis sera sollicité un peu partout en France**. A Pâques 1936, celui-ci se déplacera d'abord à Nice afin de représenter la Bourgogne, aux fêtes des provinces françaises où, il remportera deux prix, puis montera à Paris en février 1948 pour présenter l'œuvre bressane à l'occasion du centenaire de la naissance de Gabriel Vicaire. La pièce sera jouée par la suite des centaines de fois. La notoriété du groupe lui vaudra d'être invité aux Jeux olympiques de Berlin en août 1936, mais celui-ci ne pourra s'y rendre en raison des travaux agricoles dont la plupart des participants étaient tributaires. En 1947, le groupe des Ébaudis fera même la une du bulletin de la French Folklore Society de New-York puisqu'un long article s'étalait au-dessous de la photographie d'une jolie Bressane en costume qui n'était autre que **Mme Valérie Félicie Martin, la femme que Jean Deshenry avait épousée en 1932**.

Si Jean Deshenry réussit avec sa petite troupe dont il était le directeur à recréer l'atmosphère la plus exacte possible de la vie en Bresse autrefois, c'est parce qu'il agissait plus en tant qu'ethnologue averti qu'en tant qu'artiste soucieux du seul spectacle. Bernard Josserand dans un article consacré à Jean Deshenry explique à ce propos, que "ses exigences bien connues n'étaient en fait dues qu'à son souci de l'exactitude. Jean Deshenry avait horreur du mensonge historique ou ethnologique ! Les costumes étaient tous d'anciens costumes authentiques, et il lui fut difficile d'accepter quelques copies des vêtements les plus usés par les représentations. Cette volonté de l'authentique se retrouvait dans tous ses travaux et

lorsqu'il travaillait avec des linguistes sur les coutumes ou le patois bressans, jamais il n'acceptait une solution trop rapide à une énigme, ou une classification trop hâtive. Cet homme était à lui seul une somme de connaissances qu'il transmettait avec humour et passion, en toute modestie, à qui désirait l'entendre. Il avait en horreur les calculs, la perfection artificielle et le commerce qui entourent trop souvent le folklore, et leur préférait la spontanéité, la chaleur et l'instantané des scènes d'autrefois. Jamais il ne représentait une danse ou ne faisait interpréter un chant qu'il n'ait d'abord appris d'un ancien du village afin de rester fidèle au passé". **Ces compétences et sa connaissance du folklore bressan lui vaudront d'être nommé Vice-Président de la Fédération "Grande Bourgogne", et en juin 1962, il deviendra secrétaire national du Conseil Scientifique de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français**. Il sera honoré par ses pairs à maintes reprises puisqu'il recevra les médailles de Bronze, d'Argent et Or de la Renaissance Française, les médailles d'Argent et Or du Mérite Folklorique et enfin la médaille de Bronze de la Ville de Paris en 1970.

Pendant la seconde guerre mondiale, le S.I. apporte son aide aux prisonniers de guerre en recueillant des fonds en organisant diverses manifestations avec le groupe des Ébaudis bressans. **Dès novembre 1939, le S.I. édite aussi une petite revue mensuelle** afin de donner des informations à la population, et aux membres du Syndicat d'Initiative mobilisés sur le front. Jean Deshenry est chargé d'en rédiger les textes et les dessins, mais il doit jongler en permanence avec la censure de l'époque. Plein d'humour, ce petit journal de guerre sera tiré sur un nardigraphe à une centaine d'exemplaires par numéro, et sa publication sera stoppée en mai 1940 en raison de la mobilisation de Jean Deshenry.

En effet, bien qu'exempté en 1923, il est de nouveau mobilisé en janvier 1940 et affecté au dépôt d'infanterie n°145 puis 5 mois plus tard, à celui des trains à Grenoble. Démobilisé le 18 juillet de la même année, Jean Deshenry est recruté en tant que secrétaire auxiliaire de Mairie où il s'occupe principalement des cartes de rationnement. En



HISTOIRE

tant que secrétaire de mairie poste qu'il occupera, en plus de sa classe, de 1940 à 1971, il saura très souvent rendre service à tous ceux qui voulaient en savoir plus sur leur histoire locale et sur les anecdotes du passé dont il était friand et qu'il racontait avec tant de verve et d'humour. Il sera honoré de la Médaille d'Honneur Départementale et Communale pour ses états de service. Dès 1965, il intègrera le Comité de Jumelage de Saint-Etienne-du-Bois/Linsengericht, d'abord comme membre puis il en deviendra le vice-président, après en avoir refusé la présidence malgré les nombreuses sollicitations dont il fut l'objet. **Deux distinctions importantes lui seront décernées pour l'ensemble de ses actions, celle de Chevalier du Mérite National en 1974 et l'Étoile d'Or du Mérite Civique en 1980 dont il était très fier.**

Bien qu'il fût parfois autoritaire dans ces décisions, tous ceux qui ont côtoyé M. Deshenry ont pu apprécier sa grande disponibilité qu'il a toujours su mettre au service des amoureux du passé, son humour qui rendait ses spectacles et sa conversation si truculents, son extraordinaire connaissance de tout ce qui était la vie d'antan pour l'avoir en partie vécu lui-même ou retrouvé en se mettant à l'écoute d'un folklore en perte de vitesse mais dont il essayait de conserver la trace. Il avait su partager ses connaissances avec de nombreux chercheurs et contribua ainsi à de nombreuses créations du C.N.R.S. (atlas linguistiques des patois, récits de coutumes, légendes, chansons bressanes...) qu'il a toujours su accueillir à bras ouverts, car il y retrouvait le même souci d'exactitude. Il collaborera avec de nombreuses sociétés et écrira plus d'une cinquantaine d'articles et de chroniques sur le folklore bressan pour diverses revues telles que le bulletin des Naturalistes et Archéologues de l'Ain, Visages de l'Ain, le Bulletin National de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Artistique (Ufoléa), le bulletin de la Société d'Émulation de l'Ain, la revue Folklore de France, la Revue Fédérale de Grande Bourgogne et Il participera au volume du Conseil Général de l'Ain consacré au département ainsi qu'à plusieurs guides touristiques. Après-guerre, il sera correspondant de presse pour différents journaux comme le Patriote, Les Allobroges et surtout pour le Dauphiné Libéré pour qui il rédigera des milliers d'articles sur la vie locale avec parfois des articles thématiques sur les sujets qui le passionnaient ou des chroniques humoristiques qu'il signait du pseudonyme de "Mic". Pour la fédération de Grande Bourgogne et la fédération nationale, il



conduira deux grandes enquêtes dont une sur les Conscrits et l'autre sur le Charivari. Si on lui connaît un nombre important d'articles, il n'a cependant rédigé aucun ouvrage, si ce n'est un petit recueil de chants scolaires édité en 1943, et qui a la particularité d'avoir été préfacé par l'Inspecteur d'Académie de l'époque suite à une demande d'Émile Bonnet qui lui en avait fait la surprise.

Enfin, il sera très investi auprès de diverses sociétés mutualistes. Il sera secrétaire et trésorier de la Société Mutuelle locale de 1932 à 1975, membre du bureau de la Mutuelle Départementale de l'Enseignement (M.G.E.N.) de 1956 à 1965, correspondant des Caisses Mutualité Agricole de Nantua de 1933 à 1981, correspondant local de la Sécurité Sociale et des Caisses Départementales de l'Union Mutualiste, fonction qui lui vaudra la médaille d'or de la Mutualité en 1975.

À travers leurs témoignages, beaucoup d'anciens gardent de Jean Deshenry le souvenir d'un amoureux du passé, d'un maître exigeant qui avait su transmettre à tous ceux qui le côtoyaient, ses différentes passions qu'il s'agisse du théâtre, des conscrits, de l'histoire locale avec ses traditions folkloriques, du patois ou bien celle de la musique pour qui il consacra une bonne partie de sa vie. Si certaines anecdotes recueillies ont pu renvoyer à la dualité qui existait autrefois sur la commune entre les Laïcs et les Paroissiens, ou sur le caractère parfois impétueux de Jean avec certains élèves, **il n'en demeure pas moins que le personnage aura marqué de son empreinte le village de Saint-Etienne-du-Bois qu'il affectionnait par-dessus tout, et que ce dévouement exceptionnel dont il fit preuve pour sa commune méritait bien un hommage à l'occasion des 120 ans de sa naissance et du quarantième anniversaire de son décès au moment où paraîtra ce bulletin.**



Remerciements à M. Jean Deshenry fils pour m'avoir donné accès aux archives de son père, à MM. Noël Calland, René Marion, René Nallet, Henri Gros, Marcel Pépin pour leur témoignage et informations diverses, à Mmes Jeanne Millet, Nicole Montmessin et Gisèle Richard, présidente de la Fédération grande Bourgogne pour leur contribution sur ce dossier. Un grand merci à Jean-Claude Zagonel et Nicolas Bulin pour m'avoir permis de puiser dans leur archives iconographiques. GJL

AGRICULTURE

Pour une agriculture plus verte...

Comme nous vous l'avions annoncé dans l'édition précédente du bulletin municipal, un focus sur l'agriculture vous sera proposé chaque année.

Pour cette édition, la thématique retenue est celle des cultures, nous avons souhaité également vous informer sur le classement de la commune en « zone vulnérable ».

Sur le territoire communal la culture principale est celle de l'herbe destinée à l'alimentation des ruminants (bovins, ovins, caprins) ainsi qu'aux chevaux. Du printemps à l'automne les animaux pâturent dans les prairies et en période hivernale seront nourris avec le foin et l'ensilage d'herbe récolté durant la période de fenaison.



En ce qui concerne les cultures de printemps maïs, soja, tournesol, sarrasin (ou blé noir), dont le semis s'effectue habituellement d'avril à mai, elles seront récoltées à l'automne.

Enfin les cultures automnales ou céréales d'hiver, blé, orge, avoine et **triticale*** sont semées en fin d'année. Après avoir végété tout l'hiver, elles commenceront la période de montaison d'avril à juin, c'est à ce stade de leur développement que l'exploitant doit surveiller leur état de santé et intervenir si besoin pour limiter la propagation des maladies. Ces céréales d'hiver seront récoltées dès la maturité en juillet.

Les divers traitements destinés à la protection des cultures doivent être épanchés par pulvérisation. **Attention aux idées reçues !**

💡 Lorsqu'un agriculteur utilise son pulvérisateur dans les champs, c'est parce qu'il doit protéger ses cultures des adventices et des maladies. S'il le fait de nuit ce n'est pas pour se cacher mais bien pour utiliser moins de produits et pour plus d'efficacité.



* Le triticale est une espèce de céréales issue du croisement entre le blé et le seigle.

En effet la température étant plus basse qu'en journée, l'évaporation est moins importante, également les plantes sont plus réceptives la nuit.

Pour avoir le droit d'utiliser un pulvérisateur, un agriculteur doit suivre une formation (Certiphyto) renouvelable tous les 5 ans avec du matériel contrôlé tous les 3 ans.

💡 Les pulvérisateurs ne contiennent pas toujours des produits chimiques, certains produits sont autorisés en agriculture biologique comme le soufre, produit naturel contre les maladies fongiques des céréales, ainsi que des engrais naturels organiques. Les produits phytosanitaires sont des produits de protection des cultures agricoles face aux ravageurs (insectes et champignons). Les engrais sont des éléments nutritifs pour les cultures (azote, phosphore, potassium, etc.).

💡 Les agriculteurs protègent les cours d'eau et la qualité de notre eau. Pour ce faire, depuis 10 ans ils implantent des bandes enherbées au bord des cours d'eau, là où aucun apport de produits phytosanitaires et engrais n'est autorisé. Mais attention ces bandes enherbées restent des surfaces agricoles entretenues, ce ne sont pas des pistes pour les quads, motos, VTT, etc. Ce sont des propriétés privées !



Depuis le 23 juillet 2021 la commune de Saint-Etienne-du-Bois a été classée en zone vulnérable avec application de la directive nitrates dans le département de l'Ain, 192 communes sont concernées.

💡 Mais qu'est-ce que cela veut dire ??

La directive nitrates est une directive européenne visant à réduire la pollution ou les risques de pollution par les nitrates d'origine agricole des eaux souterraines et superficielles ainsi que les risques d'eutrophisation* des eaux superficielles.

Les secteurs où s'applique cette directive sont appelés « zones vulnérables » et sur ces zones, des pratiques agricoles particulières sont imposées.

Des contrôles peuvent être diligentés par la police de l'eau avec des amendes et des pénalités sur les primes liées à la conditionnalité des aides PAC.

Afin de respecter cette directive nitrates, les agriculteurs sont tenus de mettre en œuvre les 8 mesures applicables suivantes :

🌿 **Faire un plan de fumure**, établir un plan prévisionnel pour l'épandage de tous les fertilisants (engrais, fumier, lisier...) en tenant compte de la nature des sols et de la culture mise en place.

🌿 **Équilibrer sa fertilisation** afin de limiter les risques de pertes par lessivage, les apports doivent être strictement équilibrés avec les besoins culturaux et réaliser des analyses de sol.

🌿 **Limiter la pression de l'azote de l'élevage**, la quantité d'azote épanchable par les effluents d'élevage est limitée annuellement à l'échelle de l'exploitation (170kgN/an).

* L'eutrophisation est une forme singulière mais naturelle de pollution de certains écosystèmes aquatiques qui se produit lorsque le milieu reçoit trop de matières nutritives assimilables par les algues et que celles-ci prolifèrent

AGRICULTURE

🌿 **Capacité de stockage des effluents**, les ouvrages de stockage doivent être étanches et ne permettre aucun écoulement dans le milieu. La capacité de stockage doit permettre de couvrir au moins les périodes d'interdiction d'épandage. Ces calculs sont réalisés lors d'une étude (Predexel).

Les stockages au champ sont autorisés pour des fumiers pailleux sur une durée de 9 mois maximum et pas plus de 3 ans au même emplacement hors zone inondable et à plus de 35m d'un cours d'eau.

🌿 **Couvrir ses sols en interculture**, le principe est de limiter le risque de perte par lessivage en dehors de la mise en culture, le sol doit être couvert en hiver soit par des repousses de la culture précédente ou un semis de cultures dérobées. En cas de présences de plantes invasives (ambrosie...) la destruction de la culture est autorisée.

🌿 **Respecter les conditions**, respecter la distance d'interdiction à proximité des cours d'eau : 35 m en règle générale, 10 m si une bande enherbée non fertilisée est implantée et 2 m pour les engrais minéraux.

Les épandages sont interdits sur des sols gelés (sauf fumier compact et compost), détrempés, inondés et enneigés.

🌿 **Respecter les périodes d'interdiction d'épandage**, afin de limiter les périodes à risque, les épandages ne doivent pas être réalisés du 15 novembre au 15 janvier avec quelques autres contraintes en fonction des cultures implantées et des fertilisants apportés.

🌿 **Planter une bande enherbée en bord de cours d'eau**, afin de limiter les risques de ruissellement aux cours d'eau, une bande enherbée de 5 m doit être implantée le long des cours d'eaux BCAE (traits pleins et pointillés nommés sur carte IGN) et des plans d'eaux cartographiés sur l'IGN et Géoportail.

En Dombes, lorsque, selon les droits d'usage, le plan d'eau est à l'assec*, cette disposition ne s'applique pas.

💡 Quelques infos en vrac sur l'agriculture !

Le monde agricole est souvent mal compris, autrefois on a demandé aux agriculteurs de produire beaucoup à moindre coût afin de nourrir la population et ils l'ont fait.

Maintenant il leur est demandé de revoir complètement leurs modes de production pour produire une alimentation plus saine et ils s'investissent dans cette dynamique avec la plus grande détermination :

🌿 Dans le secteur de l'élevage, en 6 ans il a été constaté une **baisse de 40% de l'utilisation des antibiotiques et la pollution des cours d'eau par l'ammonium a baissé de 45%.**

🌿 Actuellement une exploitation sur quatre est engagée dans une certification environnementale.

🌿 En France **80% de nos bovins sont nourris avec nos herbages** alors qu'au Canada par exemple 80% des bovins sont nourris avec des aliments OGM.

🌿 **Pour la troisième année consécutive la France a été classée premier pays de modèle agricole durable au monde.**

🌿 **30% des exploitants touchent moins de 350 euros par mois et un agriculteur se suicide tous les 2 jours.**

Soyons vigilants, si la France se vide de ses fermes, demain les Français mangeront des produits importés de moins bonne qualité mais quand on en sera là il sera trop tard pour le regretter.

« *Les paysans sont écolos depuis la nuit des temps. Les écolos essaient d'être paysans de temps en temps* » Jean-Paul Pelras, agriculteur catalan et journaliste, extrait du journal L'Agri 27 novembre 2021.

*Un étang vidé n'est pas obligatoirement rempli. On peut le laisser sans eau pendant un an : c'est ce que l'on appelle l'assec.

ENTRETIEN DU PAYSAGE



Fauchage | Débroussaillage | Élagage
Semis de couverts végétaux
Épandage de granulés à limaces ...

06 87 96 14 06

AGRICULTURE

Le poulet de Bresse bientôt au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO ?

L'association « Reconnaissance au patrimoine de l'UNESCO » regroupant éleveurs, amateurs et personnalités, est à l'initiative de la mobilisation pour cette marque de distinction planétaire. Elle est co-présidée par le chef étoilé Georges Blanc et Dominique Prudent chef d'entreprise bressan, parrainée par l'humoriste Laurent Gerra et le chanteur Julien Clerc.

Le coup d'envoi du projet a été donné le 15 juillet 2021 à Louhans en présence de tous les acteurs de la filière volaille de Bresse et des représentants des différents territoires concernés, les départements de l'Ain, de la Saône-et-Loire, du Jura ainsi que la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'histoire de ce fameux gallinacé débute dès 1591 sur les marchés de la Bresse ainoise et de Saône-et-Loire.

En 1956 à l'initiative des chambres d'agriculture de l'Ain et de Saône-et-Loire, le

Centre de sélection de Béchanne s'installe sur la commune de Saint-Etienne-du-Bois.

À l'heure actuelle, c'est toujours le seul centre en France qui garantit l'origine et l'avenir génétique de cette volaille d'exception grâce à un travail rigoureux de sélection et d'accoupage. Ensuite ce sont quelque 170 élevages qui produisent chaque année environ un million d'animaux, élevés en plein air et reconnaissables à leur plumage blanc immaculé, leur crête rouge et leurs pattes bleues. Ils trouveront leur statut de spécialité gastronomique en devenant des poulets, poulardes ou chapons.

En 1957, afin de promouvoir et valoriser leur production, des éleveurs passionnés créent le Comité Intercommunal de la Volaille de Bresse. C'est à cette date que Cyril Poncet est sacré Pape de la volaille

de Bresse et le poulet Bleu-Blanc-Rouge obtient une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée).

En 1998, le poulet de Bresse devient l'unique volaille à posséder une Appellation d'Origine Protégée (AOP). Elle mérite maintenant de faire son entrée au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le chemin est encore long mais l'histoire se poursuit grâce à la volonté d'éleveurs et d'amateurs, convaincus et mobilisés pour assurer à cette volaille un rayonnement international.

Le dossier de candidature doit être finalisé d'ici mars 2022, pour que le Comité de l'UNESCO rende sa décision en novembre 2024.

À suivre...



*Centre
de Sélection
de Béchanne*

*Poussins de Bresse
Poussins de races rustiques*

1950 chemin de Béchanne - 01370 St-Étienne-du-Bois
Tél. 04 74 30 50 48 - bechanne@bechanne.fr

www.centrebechanne.fr

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

CENTRE-EST

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Route Nationale 83 - 01370 Saint-Etienne-du-Bois
Tél. 04 74 30 04 32

Côté Salon

Coiffure mixte

Priorité à la détente et au bien-être dans une ambiance chaleureuse

04 74 30 55 38

645 rue Centrale

01370 ST ETIENNE DU BOIS

Facebook : COTESALON01370

Horaires d'ouverture :

Mardi 9h-12h / 13h30-19h

Mercredi 9h-13h

Jeudi 9h-12h / 13h30-19h

Vendredi 9h-19h

Samedi 8h30-16h

ÉCONOMIE LOCALE

Nouvelle dynamique pour les commerces de la commune

Création de l'Union Commerciale Artisanale et Industrielle de Saint-Etienne-du-Bois (UCAI).

L'aventure a débuté en juin lors de la traditionnelle réunion dédiée aux artisans et commerçants stéphanois organisée par la municipalité. Une mobilisation sans précédent puisque contrairement aux années antérieures une vingtaine d'entreprises étaient représentées.

Après un rapide retour sur les actions menées par la municipalité au cours de ces dernières années pour moderniser et rendre attractif le centre village, Alain Chapuis a présenté les différents projets prévus pour 2021. Ensuite un sujet de réflexion allait faire basculer cette soirée : « **Comment pouvons-nous, tous ensemble, se fédérer autour d'un projet de village ?** »

Les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie M. Fabrizio Bertolotti et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat M. Dominique Gaudet directeur territorial ont exposé leur point de vue quant à la pertinence d'une union commerciale sur la commune. Chaque commerçant, artisan, chef d'entreprise a pu également exprimer son avis sur la création d'un projet commun et comment il pourrait contribuer à cette démarche.

Ainsi le projet était lancé et afin d'apprendre à mieux se connaître, pour ensuite mieux travailler ensemble, commerçants et artisans se sont donné rendez-vous un dimanche de juillet au stade du Biolay autour d'un repas tiré du sac. Ce moment convivial d'échanges et de partage a définitivement scellé la cohésion de tous en vue de la création d'une UCAI.

Ce projet fédérateur est pour la municipalité la concrétisation de plus de 6 ans de travail, d'écoute, d'engagement et de convictions pour dynamiser le village.

Lundi 19 juillet, artisans, commerçants et chefs d'entreprises stéphanois se sont réunis à la salle des fêtes pour donner le départ à cette nouvelle Union Commerciale. La municipalité était représentée par Mme Dany Maitre, adjointe au Maire et M. Jean-Luc Gaudet, conseiller municipal.

En préambule à cette réunion, un petit retour historique sur les précédentes Unions Commerciales a été brossé. À l'origine la première d'entre elles était créée en 1978. La dernière a été formée en 1998. Son ancien Président M. Christophe Félix accompagné de son trésorier, M. Didier Marie, ont fait part de leurs expériences et se sont déclarés très heureux de la reprise d'activité de l'UC.

À l'unanimité des membres présents, il a été convenu qu'il fallait former cette union commerciale sur de nouvelles bases et l'étendre aux artisans et industries stéphanoises (UCAI).

L'objectif est bien de redynamiser le commerce stéphanois en fidélisant la clientèle locale et en attirant la clientèle de passage tout en donnant un rayonnement à la commune. Les projets d'aménagement de la rue centrale et de création du cœur de village prévus par la municipalité s'inscrivent tout à fait dans cette perspective.

La municipalité est très heureuse de ce nouvel élan pour l'activité commerciale stéphanoise et assure l'UCAI de tout son soutien.

Pour autant, un commerce ne peut pas vivre sans clients. Si l'on souhaite maintenir une activité florissante aux commerces de proximité, chaque habitant, chaque

consommateur doit être partie prenante à cette dynamique de village. N'hésitez pas à franchir leurs portes, ils comptent sur vous...

Le petit mot de l'UCAI !

Chers Stéphanois, c'est avec un immense engouement de la part de tous, que l'Union des commerçants et artisans a reprise en juillet 2021 avec l'intégration également des industriels (UCAI).

Au programme : des animations, décorations, jeux concours... et surtout de l'entraide, du partage et de la bonne humeur !

Nos entreprises et nos savoir-faire méritent d'être connus.

Saint-Etienne-du-Bois est un des rares villages alentours où tout consommateur peut trouver satisfaction. Nous serons donc heureux de vous faire découvrir ou redécouvrir nos commerces, nos artisans et nos industriels afin de répondre au mieux à vos demandes.

UCAI de Saint-Etienne-du-Bois



UNION COMMERCIALE ARTISANALE INDUSTRIELLE
SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS



À la suite de son élection, le bureau est ainsi constitué :

- Présidente : Mme Mathilde Trochu
- Trésorière adjointe : Mme Sandrine Potelle
- Vice-Présidente : Mme Hélène Escallier
- Secrétaire : Mme Françoise Perdrix
- Trésorière : Mme Élodie Franca
- Secrétaire adjointe : Mme Céline Bérodiier



ÉCONOMIE LOCALE

Un beau projet pour l'ancien hôtel « La Bergamote »

L'ancien hôtel « La Bergamote » a un nouveau propriétaire, **Arnaud Chomaz**, qui porte cet investissement et souhaite donner un nouvel élan à ce site !

Ce projet immobilier d'une ampleur conséquente va se déployer en plusieurs phases :

Courant 2022, **3 emplacements commerciaux** (de 130 à 260 m²) vont être créés dans les locaux situés à côté du bâtiment de l'ancien hôtel.

D'ores et déjà est annoncée l'enseigne "**Les coques de Bresse**". En effet, **Clément Marmont** associé à Arnaud Chomaz proposera des piscines clé en main de la marque Mon de pra.

Dans un second temps, la rénovation de l'hôtel proposera une offre hybride (**hôtellerie, appart'hôtel, espaces de travail, ...**). Ce projet permettra la création d'une nouvelle offre d'hébergement diversifiée répondant aux besoins du tourisme et des entreprises locales. Le



permis de construire concernant ces aménagements est en cours d'instruction.

La municipalité se félicite de ce beau projet qui va dynamiser et redonner une image attrayante à l'entrée Sud du village.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux entrepreneurs.

Trait d'union



Depuis 10 ans déjà **Maryse Tirand** nous accueillait avec toujours beaucoup d'amabilité, dans son magasin "Ô fil des tâches". Le temps est venu pour elle de partir en retraite et de profiter d'une nouvelle vie. Souhaitons-lui une retraite heureuse et riche de bons moments !

C'est **Chantal Piroux**, résidant à Saint-Etienne-du-Bois, qui depuis le 1^{er} décembre a pris la relève avec une belle énergie. Après une carrière dans le domaine de l'impression numérique, elle a opté pour une reconversion professionnelle et suivi une formation en pressing. Tout naturellement elle a saisi l'opportunité de la reprise de cette activité qui se libérait sur la commune.

Elle poursuit bien sûr tous les services proposés par Maryse (**blanchisserie, pressing, mercerie, retouche, relais colis**) mais également deux nouvelles activités viendront compléter cette offre, à savoir **la broderie sur linge de bain et le flocage sur textile**.

Qu'on se le dise la boutique change d'enseigne et s'appelle maintenant "Trait d'union" !

Nous souhaitons la bienvenue à Chantal et un bel avenir professionnel.

La Sell'Hier

Stéphanie Tartarat, déjà bien connue des Stéphanois pour son investissement auprès de l'Amicale des donneurs de sang, a choisi, à la suite d'une réorientation professionnelle, de s'installer en tant qu'artisane en sellerie dans le village. Stéphanie nous confie : « **Après 10 mois de formation et un diplôme en sellerie garnissage, il est temps d'ouvrir l'atelier pour vous accueillir. Sellerie de transport, médicale, mobilier moderne, etc. Je travaille les matériaux souples et la mousse** ».

Pour toute réparation, transformation ou création, à partir du 8 janvier 2022 n'hésitez pas à pousser la porte de la SELL'HIER 395 rue centrale à Saint-Etienne-du-Bois. Tél. 06 51 21 57 59. Ouvert du lundi au vendredi.

La municipalité est très heureuse d'accueillir cette nouvelle activité sur la commune et souhaite à Stéphanie de nombreux projets et une belle réussite pour son entreprise.



ÉCONOMIE LOCALE

Label « Boulanger de France »

Samedi 27 novembre, la boulangerie Pâtisserie LaMie Bérodière recevait le label «Boulangers de France».

Un « Boulanger de France » est un artisan fier de son métier et qui s'engage à respecter une charte garantissant à ses clients une pratique artisanale :

- Façonner et cuire tous leurs pains dans leurs fournils en respectant un pétrissage peu intense et une fermentation lente.
- Respecter un taux inférieur à 18g de sel par kilogramme de farine.
- Pétrir, façonner et cuire les viennoiseries dans leurs fournils.
- Fabriquer dans leurs boulangeries les pâtisseries boulangères, les quiches, les pizzas, les sandwiches et les produits de restauration boulangère.
- Connaître et choisir tous les ingrédients qui entrent dans la fabrication de leurs produits selon les meilleurs standards de qualité.
- Recevoir leurs clients, les conseiller et répondre à leurs questions selon la tradition d'accueil et de courtoisie des artisans.
- Privilégier les produits de saison et les circuits courts de leurs approvisionnements.
- Accueillir des apprentis, leur transmettre savoir-faire et savoir-être pour les préparer à devenir à leur tour Boulangers de France.
- Éviter le gaspillage en faisant don des produits invendus à des associations.



- Défendre la boulangerie artisanale face à toutes les formes de boulangerie industrielle.

Jean-Louis Bérodière très ému a dédié cette distinction à toute son équipe, Véroniqua Bérodière et Céline Bérodière en charge de la vente, Marine Tirand cheffe pâtissière, ainsi que les deux apprentis Selma Frid en pâtisserie et Evan Didier en boulangerie. Une équipe dynamique et soudée très fière de son travail !

Ce label récompense l'engagement quotidien des artisans stéphanois qui revendiquent le fait maison pour des produits locaux de qualité.

**Boucherie
Aux Saveurs
Stéphanoises**

Joël Saint-Sulpice
508, Rue Centrale
01370 St Etienne du Bois
04 74 32 61 45

**UNE SEULE QUALITÉ !...
...LA MEILLEURE**

**KC PLOMBERIE
NEUF & RENOVATION**

**Sanitaire - Chauffage
VMC - Pompe à chaleur**

Entretien et Dépannage

Kévin COMTET

235 Chemin de la Bergaderie
01370 SAINT ETIENNE DU BOIS

07 50 20 46 53
kcplomberie@outlook.fr



www.apex-charpente.fr

Depuis plus de 30 ans, l'entreprise APEX CHARPENTE a développé une expertise et un savoir-faire de qualité dans les domaines de :

La charpente traditionnelle • la construction à ossature bois • le bardage bois • la couverture et la zinguerie

Pour tous les projets de constructions et de rénovations de bâtiments publics ou privés

**485 Chemin de la Bergaderie
01370 Saint Etienne du Bois**

04 74 23 19 12



L'atelier du bois peint
Sandrine Potelle

Relooking de mobilier, création d'objets peints, tableaux, coaching déco.

Cours de peinture décorative.

**135 impasse de Vernaison, Lyonnnières
01370 St-Etienne-du-Bois**

Port. 06 75 25 44 13

Tél. 04 74 30 57 20

potelle.sandrine@orange.fr

SAS GROS Frères

MENUISERIE ARTISANALE

04 74 30 50 58

NEUF & RÉNOVATION / BOIS-PVC-ALU



- Portes d'entrée • Fenêtres
- Portails • Volets roulants
- Escaliers • Parquets
- Cuisines • Agencement
- Parquets • Terrasses



Zone de la Bergaderie - 01370 ST-ETIENNE-DU-BOIS

Tél. 04 74 30 50 58

www.grosfreres-menuiseries-01.com



Quand la pédagogie ne suffit plus...

(Le civisme, du mot latin civis, désigne le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il s'inscrit ainsi que le respect de ses conventions et de ses droits. Cet ensemble de règles écrites ou non-écrites de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe.)

À la lecture de cette définition et au vu des nombreuses incivilités récurrentes (cf. bulletins municipaux précédents) subies sur le territoire de la commune, il nous est apparu important de revenir sur la chronologie des actions mises en place par la municipalité pour expliquer les nouvelles orientations choisies.

Ces dernières années, par le biais des différents supports de communication communaux, plusieurs actions informatives ont été diffusées auprès de la population afin de la sensibiliser de manière pédagogique et bienveillante à l'intérêt de respecter les règles et les usages du bien-vivre ensemble.

Bien que ces actions aient été envisagées sous de multiples formes (communications écrites et orales, affichage, panneaux) et

de façons réitérées, la municipalité et de nombreux habitants constatent de manière flagrante l'inefficacité et les limites de ces mesures préventives. En conséquence, la municipalité a décidé d'utiliser d'autres moyens à sa disposition plus incisifs voire coercitifs pour amener les citoyens indisciplinés qui ne respecteraient pas les biens, les personnes, le code de la route, etc., à plus de responsabilité.

De ce fait, un nouveau système de vidéo-protection est en cours de déploiement sur certains bâtiments communaux du village et sur les zones "sensibles" en raison de la fréquence des incivilités constatées. Ce dispositif permettra de sanctionner financièrement voire pénalement (ex : infraction au code de la route) les contrevenants.

Afin d'être en conformité avec la loi un dossier de vidéo-protection a été déposé en Préfecture pour validation.

Au-delà de la protection des biens et des personnes la municipalité cherche aussi à valoriser le comportement citoyen et respectueux du plus grand nombre qui subit trop souvent l'inconséquence et l'irrespect d'une minorité d'adultes ou de jeunes qu'ils soient ou non de la commune.



Nous espérons que ce système de vidéo-surveillance portera petit à petit ses fruits et que les nuisances diminueront de façon significative.

Enfin, l'engagement financier de ce dispositif devrait être à terme compensé par la diminution du coût d'intervention sur les dégâts qui, nous le rappelons, s'élève chaque année pour la commune à un montant compris entre 20 000 et 30 000 euros.

Réglementation concernant les bruits de voisinage

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.

<http://www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/ap.pdf>

ARTICLE 14 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et d'exploitation de piscine, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

Les samedis
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés
de 10 h 00 à 12 h 00

En cas de manquements répétés et abusifs à cette réglementation, il convient tout d'abord d'instaurer un dialogue respectueux et constructif avec les personnes responsables de nuisances sonores. Si aucune solution amiable n'est trouvée et si les nuisances sonores sont réitérées de façon systématique, il est possible d'en informer le groupement de Gendarmerie de Ceyzériat au 04 74 30 00 10.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de la Fontaine se réinvente pour rester à votre service...



Après une pause de quelques mois, les animations ont repris en fin d'année 2021, avec "L'heure du conte", les jeux de société et les séances de bricolages, la conférence-spectacle de Laurence Pluche "Raconte-moi le chien" et même un spectacle de comédie chantée, créée et interprétée par Agnès Bacconnier "Angèle en Gouette" !

En 2022, la médiathèque de la Fontaine vous accueillera avec un fonds documentaire renouvelé en livres, CD, DVD, etc., pour encore et toujours profiter de la culture sous toutes ses formes.

Notamment grâce à l'aide précieuse des bénévoles, des événements accompagneront les usagers tout au long de l'année, pour que loisirs et culture soient accessibles à tous.

Vous aimez les livres, la culture, n'hésitez pas à venir renforcer l'équipe des bénévoles.

La Médiathèque poursuivra également ses interventions avec les classes des écoles de la commune, le centre de loisirs ainsi que le CCAS dans le cadre du soutien scolaire.

Par ailleurs, à la présence de Chantal s'ajoute une nouvelle recrue d'importance, un conseiller numérique France Service. **Yoan FOURNIER**, basé à la médiathèque, a dorénavant la charge de l'accompagnement numérique des usagers de Saint-Etienne-du-Bois et des communes environnantes.

En effet, dans la dynamique du plan France Relance, la présence d'un conseiller numérique vise à accroître l'autonomie des Français vis-à-vis des outils numériques.

C'est pourquoi, de nouveaux services seront proposés au cours de l'année 2022 pour que le numérique soit accessible à chacun.

Renseignements à la médiathèque pendant les heures d'ouverture, ou sur rendez-vous.

Médiathèque de la Fontaine

Mardi 17 h 00 - 18 h 30

Mercredi 10 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00

Vendredi 15 h 00 - 19 h 00

Samedi 10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00

04 74 25 86 41

mediatheque@saintetiennedubois.fr

Conseiller numérique Yoan FOURNIER

04 74 25 86 41 -

conseillernum01370@gmail.com



Dernièrement il a été mis en place à la médiathèque, une animation pour les assistantes maternelles : depuis le 8 décembre tous les mercredis, un accueil de 10h à 11h30 permet un moment d'échange conviviale de lecture, d'écoute et de musique avec les enfants.



Festival du film d'animation pour la jeunesse

Cette année encore, lors du 40^e festival du film d'animation pour la jeunesse, la médiathèque a accueilli différentes animations.

Dimanche 24 octobre, projection du film Kirikou et la sorcière.

Lundi 25 octobre, deux compétitions de courts métrages ont eu lieu.



Centre Communal d'Action Sociale

Modification de la composition du Conseil d'Administration du CCAS



Suite à son installation au sein du Conseil Municipal en 2020, M. Michel Berthet a intégré les membres élus du CCAS, M^{me} Marie-France BULIN a rejoint l'équipe en tant que membre nommé.

Suite au décès de M^{me} Christine GENOUD, M. Philippe CURT fait désormais partie de l'équipe du CCAS en tant que membre élu.



Composition du Conseil d'Administration :

Alain CHAPUIS Président

Membres élus :

Virginie PRETI Vice-Présidente
Marie-Claire MOREY
Michel BERTHET
Philippe CURT

Membres nommés :

Maryse LABRANCHE
Mireille GUILLERMINET
Josette JAMBON
Marie-France BULIN

Le CCAS de Saint-Etienne-du-Bois reçoit sur rendez-vous. Pour cela, contacter la mairie par mail : mairie@stetiennedubois.fr | par téléphone au 04 74 30 50 36

Pour pouvoir bénéficier des aides, une rencontre préalable avec un travailleur social est bien souvent nécessaire.

Pour toutes demandes contactez le ☎ 30 01 (Centre Départemental de Solidarité).



Banque alimentaire

L'aide alimentaire est épaulée par la banque alimentaire de l'Ain auprès de laquelle le CCAS de Saint-Etienne-du-Bois est partenaire.

Nous y trouvons l'épicerie sèche, viandes, poissons, œufs, légumes, fruits, fromages, desserts et certains produits d'hygiène venant soit des produits attribués par l'aide européenne, soit directement de l'industrie alimentaire.

Une fois par mois, l'équipe procède à un approvisionnement en fonction des bénéficiaires secourus à la suite d'un entretien avec une assistante sociale du Centre Départemental de la Solidarité.

L'aide est ouverte aux personnes de tout âge, seules ou en foyer, ayant des difficultés à vivre au quotidien temporairement ou pour longtemps.

Les 26, 27 et 28 novembre, les membres du CCAS ont assisté la banque alimentaire lors de la collecte de produits dans nos différentes grandes surfaces.



Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de **prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants**, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité **tout en respectant le projet de vie des personnes**.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Votre contact de proximité :

Laëtitia COUTURIER

17 rue de la Gare 01370 Saint-Etienne-du-Bois

04 74 45 59 65

www.adapa01.fr - contact@adapa01.com

Soutien scolaire, un accompagnement individualisé dans l'apprentissage

Le soutien scolaire a été mis en place à la rentrée de septembre 2021 par le CCAS.

Il est né du constat des difficultés ressenties par des parents vis-à-vis du suivi scolaire de leurs enfants à la suite du confinement dû à la pandémie de covid-19.

Virginie Preti, vice-présidente du CCAS et adjointe aux affaires scolaires et sociales, accompagnée de la regrettée Christine Genoud, se sont mobilisées pour mettre en place ce service.

Le but poursuivi est l'accompagnement des enfants en décrochage ou en difficulté scolaire, de la grande section de maternelle

jusqu'au lycée. L'objectif est en effet par le biais d'un suivi attentionné de déclencher chez l'enfant du plaisir dans les apprentissages et de retrouver la confiance en soi. Il ne s'agit pas d'aide aux devoirs mais bien d'un accompagnement individualisé sur une période donnée.

Un appel aux bénévoles a été lancé. A ce jour, **dix personnes volontaires interviennent. Elles donnent chacune une ou deux heures de leur temps chaque mercredi après-midi pendant les semaines d'école. Cela va de l'apprentissage de la lecture, à l'anglais, en passant par les mathématiques, le français, la physique-chimie et l'histoire.**

Douze enfants ont été accompagnés pendant la première période de la rentrée septembre aux vacances de la Toussaint ; dix ont continué sur la deuxième période auxquels se sont ajoutés trois nouveaux. Ce sont principalement des écoliers ; seuls trois collégiens participent.

Le mercredi après-midi, la médiathèque vibre au rythme du soutien scolaire en plus d'accueillir la population dans ses locaux. Les enfants sont heureux de venir ; ils se sentent reconnus le temps d'une heure de travail individualisé.

Le soutien scolaire est ouvert à chacun des jeunes de notre commune.

Le maintien de ce service crée à la suite de la pandémie et de ses confinements successifs, sera fonction du délai de sortie de cette crise sanitaire.



À la suite de plusieurs demandes, nous recherchons notamment un ou une bénévole en Français pour des collégiens qui ont besoin d'être aidés sur des notions d'orthographe, grammaire et conjugaison.

Conférence sur les troubles DYS

Initiée par le CCAS dans le cadre de son action « soutien scolaire », cette action a mobilisé une vingtaine de personnes qui ont pris de leur temps sur leur week-end pour assister à la présentation « DYS ». La majorité des bénévoles acteurs du soutien scolaire était présente !

**Des définitions, des informations, des explications d'abord :
On est dyslexique parce que l'on naît dyslexique**

Puis des conseils pour accompagner les enfants présentant ces troubles afin qu'ils s'accomplissent dans leur vie personnelle et professionnelle :

Mettre en situation de réussite – donner des consignes simples – créer une atmosphère propice au travail scolaire à la maison – varier les techniques d'apprentissage – etc.

« J'ai beaucoup appris »

« Je m'en vais le rapporter à des parents amis qui n'ont pas pu venir » « J'ai adoré » « J'ai mieux compris, je vais pouvoir aider mon frère », voilà quelques propos entendus à la sortie !



Vous êtes parent d'un enfant dyslexique, dysorthographique, dys... Ou vous vous posez des questions sur ce sujet ...
La commune vous offre une

Présentation accompagnée de conseils d'adaptation
dispensée par **Médecine Isabelle BLANC** orthophoniste

Le samedi 11 décembre de 9h00 à 11h00 à la médiathèque

Places limitées SUR INSCRIPTION avant le 10 décembre

Médiathèque de la Fontaine

03 20 83 20 44

Le repas des aînés, un instant de retrouvailles émouvant !

Jeudi 4 novembre, le Comité Communal d'Action Sociale organisait le repas des aînés au sein du restaurant de la Maison des Pays de l'Ain.

Annulé en 2020 en raison de la pandémie, cet événement était très attendu par tous les Stéphanois de plus de 75 ans. Un engouement partagé par 130 de nos aînés qui ont participé à ce déjeuner.

Un précieux moment pour se retrouver et échanger devant un excellent repas, mais surtout pour briser une solitude devenue pesante depuis plus d'un an pour certains d'entre eux.

L'ambiance musicale était assurée par un groupe de musiciens : Chantal, au chant, Christian, au clavier et Jordan à l'accordéon.

L'équipe du CCAS communal peut se féliciter pour cette belle organisation qui a apporté beaucoup de joie à nos anciens.

Les représentants du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) ont été également conviés à cet événement afin de présenter leurs actions. Le point CLIC local permet aux personnes âgées ainsi qu'à à leurs proches de trouver tous les renseignements nécessaires pour faire face à une situation de perte d'autonomie. Les points d'information locaux ont une mission d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien.



Conférence « Prévention routière »

En octobre a eu lieu, au foyer communal, la conférence Prévention Routière, quinze personnes étaient présentes.

Les thèmes tels que vitesse, vue, angles morts, aisance de conduite, drogue et alcool ont été abordés.

Autant de sujets importants à rappeler pour la sécurité de tous sur les routes.



Conférence « La mémoire en marche »

En novembre, l'équipe du CCAS a organisé un atelier mémoire en collaboration avec l'association du CLIC. « La mémoire en marche » était le thème de cet atelier gratuit et ouvert à tous.

Lors d'une déambulation dans les différentes salles du foyer communal, les 23 participants ont cheminé sur un parcours de marche jalonné d'exercices de mémoire ludiques. Ludique ne veut pas dire forcément simple ! Un exercice adapté à tous et sur lequel il était important de prendre son temps. Tous les participants ont apprécié ce moment. La mémoire est un outil indispensable qu'il est nécessaire de stimuler quotidiennement. À noter, l'exercice physique améliore la quantité de neurotransmetteurs ainsi que les fonctions cognitives.



Distribution des colis aux aînés

150 colis ont été préparés par l'équipe du CCAS. Ils étaient composés d'un confit de gésiers, d'une confiture, d'une bouteille de cidre, d'un paquet de café, de petits fours et de papillotes chocolat et pâtes de fruits; tous ces produits sont issus des commerces locaux de Saint-Etienne-du-Bois.

L'évolution des conditions sanitaires nous a contraint à organiser à nouveau la distribution à domicile, mais c'était un plaisir pour le CCAS d'aller à la rencontre des personnes et de pouvoir échanger avec chacune d'entre elles.



PanneauPocket, un nouveau mode de communication largement adopté par les Stéphanois

De nombreux Stéphanois ont choisi l'application mobile PanneauPocket pour recevoir les informations communales.

Complémentaire aux autres dispositifs de communication, ce nouveau support a aussi été très largement utilisé par les associations afin de relayer leurs événements.


Après un an de mise en place, déjà 50% des foyers de la commune sont abonnés à l'application. La municipalité a diffusé une centaine de panneaux et une dizaine d'alertes.




Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à télécharger l'application. Pour rappel, celle-ci est entièrement gratuite, sans collecte de données personnelles et sans publicité.

Il est également possible d'ajouter à vos favoris « gendarmerie COB de Ceyzériat 01250 » afin d'être rapidement informés de leurs communications.

Panneau Pocket

Les alertes et informations de votre Commune sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez "Saint-Etienne-du-Bois" ou "01370"
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

Disponible gratuitement sur  Play Store  Apple Store  AppGallery

The graphic features a blue header with the app name and a speech bubble icon. Below is a white box with three numbered steps. To the right is a smartphone displaying the app's interface. At the bottom, there are logos for the three app stores.

Le mot de la minorité

Liliane Darman ayant déménagé pour raison professionnelle et ne résidant plus sur Saint-Etienne, a adressé sa démission dans le courant de l'automne 2021.

Agnès Pay, qui habite à Chareyziat, rejoint l'équipe minoritaire qui siège au conseil municipal.

Notre équipe continue à suivre avec la plus grande attention les dossiers traités en conseils municipaux. Nous émettons un avis sur chacune des décisions.

Pour rappel nous sommes à votre écoute pour toute demande d'information, ou précision concernant les dossiers traités dans le cadre de la municipalité mais aussi plus largement, nous pouvons être vos interlocuteurs pour faire remonter vos souhaits ou autres demandes concernant notre commune.

En attendant, nous vous souhaitons une belle année 2022, en espérant que la Covid-19 nous laissera retrouver de bons moments de partages et de convivialité.

Pour l'équipe minoritaire, Éric Dubiel, eric@dubiel.fr





BERTRAND

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

MAGASIN D'ARTICLES FUNÉRAIRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRAT OBSÈQUES

PERMANENCE 7J/7 - 24H/24 AU 04 37 62 12 47
125 RUE DE L'ÉGLISE 01370 ST-ETIENNE-DU-BOIS

ÉLODIE COIFFURE

Visagiste
Styliste
Coloriste
Permanentiste

Mixte - Junior

629 rue Centrale
01370 St-Etienne-du-Bois
04 74 30 50 35



INFOS UTILES

Le tri des déchets se simplifie !

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les colonnes jaunes. Les cartonnettes seront à mettre dans les colonnes bleues.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les colonnes de tri avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Que peut-on trier ?

Emballages en métal, en papier, en cartonnette, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de cacao...

Attention, seuls les emballages sont concernés : les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets.

Désormais, plus de doute : sur l'ensemble de Grand Bourg Agglomération tous les emballages et les papiers se trient !

Les emballages en verre se trient toujours dans les colonnes prévues à cet effet.

Et en pratique ?

1/ C'est un emballage, c'est un papier ?

Il se trie !

2/ Comment ?

- Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
- Bien l'aplatir pour un gain de place.

3/ Où déposer mes déchets ?

Papiers et cartonnettes dans les colonnes bleues.

Emballages sauf cartonnettes dans les jaunes.

En résumé, ce qui change :

Tous les emballages en plastique se trient.

Les cartonnettes sont à déposer dans les colonnes bleues



La municipalité vous informe

Au vu des incivilités régulières devant les points d'apport volontaire (bouteilles et déchets divers entreposés à même le sol), la commune a demandé à Grand Bourg Agglomération d'augmenter le nombre de ramassage des containers afin de permettre à chacun de pouvoir déposer ses emballages sans devoir revenir plusieurs fois.

Si vous constatez que les containers sont pleins, pensez aux autres et faites le savoir en appelant le numéro vert (appel gratuit) 0800 86 10 96.

INFOS UTILES

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de **délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.**

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.**

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04 74 21 82 77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Ain

QUI CONTACTER ?

ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse
Tél. 04 74 21 82 77
Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

Vous rénovez ? L'Agglomération vous aide

Grand Bourg Agglomération accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ». Rappel des dispositifs existants.

QUI CONTACTER ?

ALECO1 - Mon Cap Energie

Tél. 04 74 45 16 49.
www.moncapenergie.fr

Pour obtenir ces aides, l'accompagnement Mon Cap Energie est obligatoire

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides. Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149€ pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).



Dispositifs	Les travaux financés
Fonds isolation	Isolation des façades, de la toiture, des planchers, des combles, remplacement des portes et fenêtres
Fonds énergies renouvelables	Equipements en poêle à bois, géothermie, éolien, panneaux solaires

Fonds isolation et énergies renouvelables		
Montants	Plafonds de ressources	
10% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Aucun	
25% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 27 131€
	Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 36 231€
	Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 43 571€
	Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 52 601€
	Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 61 879€
Ménage de 6 personnes	Revenus inférieurs à 69 737€	
Aide augmentée de 20% pour des projets d'isolation ayant recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc.		

Un troisième dispositif d'aide à la rénovation pour les ménages les plus modestes et les bailleurs



Grand Bourg Agglomération porte depuis 2020 et jusqu'en 2025 une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de ses communes.

L'OPAH a déjà permis de conseiller plus de 570 propriétaires depuis son lancement et plus de 2,1 millions d'euros d'aides ont déjà été distribués.

Ces aides financières peuvent être attribuées (sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants), pour les projets concernant :

- 1. Les travaux d'économie d'énergie** dont les travaux d'isolation, de remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;
- 2. Les travaux d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

3. Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;

4. Les réhabilitations de logements locatifs en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

QUI CONTACTER ?

SOLIHA Ain

Permanence téléphonique
mardi jeudi vendredi de 10h à 12h
Tél. 04 74 21 02 01
accueil.ain@solihha.fr

Permanences de 9h à 10h sans rendez-vous à :

- Coligny le 2^e jeudi du mois à la mairie
- Val-Revermont le 3^e mardi du mois au pôle territorial 12 place du champ de foire

OPAH	
Subventions accordées	
Propriétaires occupants	De 55 à 75% d'aides dans la limite de 20 000€ HT de travaux subventionnables
Propriétaires bailleurs qui rénovent un logement à louer	De 25 à 65% d'aides dans la limite de 60 000€ HT de travaux subventionnables
Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants	
Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 19 074€
Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 27 896€
Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 33 547€
Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 39 192€
Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 44 860€
Par personne supplémentaire	+ 5 651€



INFOS UTILES


HORAIRES MAIRIE

04 74 30 50 36

mairie@saintetiennedubois.fr

Lundi	08 h00 – 12 h00
Mardi	08 h00 – 12 h00
Mercredi	08 h00 – 12 h00
Jeudi	08 h00 – 12 h00
Vendredi	08 h00 – 12 h00 13 h30 – 18 h00

www.st-etienne-du-bois.fr

 Actualisation du site très régulièrement

 Saint-Etienne-du-Bois 01370

 Chaîne vidéo : [youtube.com](https://www.youtube.com/Saint-Etienne-du-Bois)
Saint-Etienne-du-Bois 01

MÉDIATHÈQUE

04 74 25 86 41

mediatheque@saintetiennedubois.fr

 [mediathequestetiennedubois](https://www.facebook.com/mediathequestetiennedubois)

Horaires d'ouverture :

Mardi	17 h00 – 18 h30
Mercredi	10 h00 – 12 h00 14 h00 – 18 h00
Vendredi	15 h00 – 19 h00
Samedi	10 h00 – 12 h30 14 h00 – 17 h00

CINÉMA RURAL ITINÉRANT

Contact : Marc BULIN

06 83 48 19 78

DON DU SANG

St-Etienne-du-Bois, salle des fêtes de 15 h à 19 h

Lundi 14 février 2022
Mercredi 20 juillet 2022
Lundi 12 décembre 2022

Val-Revermont

Jeudi 5 mai 2022
Mercredi 12 octobre 2022

AIDE À LA PERSONNE

Centre Médico-Social : 30 01

ADMR : 04 74 25 85 37

ADAPA : 04 74 45 59 65

TRANSPORTS SCOLAIRES

Compétences de GBA

TRANSPORTS

MOBIGO

Ligne Bourg-en-Bresse - Lons-le-Saunier
Renseignements : 03 80 11 29 29

Du lundi au samedi 7 h – 20 h

www.viamobigo.fr

Les services d'autocars Mobigo sont assurés, selon les lignes, avec des modes d'exploitation différents : par des transporteurs privés en **délégation de service public** ou directement via une **société publique locale**. La SPL Mobilités Bourgogne-Franche-Comté, dont la Région est le principal actionnaire, exploite certaines lignes. Cette structure est issue de la fusion des anciennes SPL ou Régies départementales existantes. Depuis le 31 août 2020 les horaires de la ligne Mobigo Bourg-en Bresse - Lons le Saunier ont changé. Il n'y a plus qu'une seule ligne. **L'arrêt dans les deux sens se fait au niveau de la pharmacie de Saint-Etienne-du-Bois.**

PETITE ENFANCE

& ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Multi accueil POM'CANNELLE

04 74 25 08 46

pomcannelle@ca3b.fr

Crèche :

du lundi au vendredi de 7 h30 à 18 h30

Halte garderie :

du lundi au vendredi de 8 h30 à 17 h30

RAM (Relai Assistantes Maternelles)

Animatrice responsable :

Carmen PEREIRA

04 74 42 33 04 – 06 24 67 90 49

relais-caramel@wanadoo.fr

Siège social :

Résidence des Mousserons – Treffort –
01370 VAL-REVERMONT

CENTRE DE LOISIRS

(accueil périscolaire et extrascolaire)

cdl.stetiennedubois@wanadoo.fr

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

3 avenue Arsène d'Arsonval – CS 88000 – 01000 BOURG-EN-BRESSE

04 74 24 75 15

Accueil du lundi au jeudi : 8 h30 – 12 h00 | le vendredi : 14 h00 – 16 h45

DÉCHÈTERIE

Lucinges - 01370 VAL-REVERMONT

Horaires d'été,
1^{er} avril - 30 septembre

Lundi et vendredi 14 h00 – 17 h00
Mercredi et samedi 09 h00 – 12 h00
14 h00 – 18 h00

Horaires d'hiver,
1^{er} octobre - 31 mars

Lundi et vendredi 14 h00 – 17 h00
Mercredi et samedi 09 h00 – 12 h00
14 h00 – 17 h00

Points d'Apports Volontaire (PAV) :

Pour le recyclage : Biolay, Tilleuls,
Camping, Gare, Châtelet, Bergaderie

Collecte des ordures ménagères :

Vendredi matin

Gestion des déchets :

Pôle déchets du centre technique de
GBA à Viriat **Numéro vert (appel gratuit) 0800 86 10 96**

TRANSPORTS SCOLAIRES

04 74 45 07 60

rubisjunior@rubis.grandbourg.fr

TRANSPORTS À LA DEMANDE

Renseignements :

04 74 45 05 06

info@rubis.grandbourg.fr

Pour réservations :

04 57 38 37 01

www.rubis.grandbourg.fr

GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION 

INFOS UTILES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le répertoire unique (REU) géré par l'INSEE, permet à tout jeune recensé d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales.

À partir de 18 ans, si toutefois l'inscription n'a pas eu lieu (recensement tardif, déménagement, ...), celle-ci peut être volontaire, soit en vous rendant :

- À la mairie de votre domicile.
- À la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujettis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans.
- À la mairie de votre résidence si vous y vivez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
- À la mairie de la commune où vous êtes assujettis à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.
- À la mairie de la commune où vous avez la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

En mairie vous devez fournir les documents suivants :

- Une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française passeport ou carte nationale d'identité (si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français, il faut présenter une pièce d'identité d'origine récente et une preuve de nationalité).
- Un justificatif de domicile le plus récent possible (carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ; avis d'imposition, un bulletin de paie, un titre de propriété ; une facture d'eau, d'électricité, de gaz).
- Le formulaire Cerfa 0°12669*01 de demande d'inscription.

Par correspondance, envoyer les mêmes documents (la pièce d'identité en photocopie).

 **Mairie de Saint-Etienne-du-Bois,**
tél : 04 74 30 50 36
mairie@saintetiennedubois.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est fortement conseillé de s'inscrire, par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr, les mêmes documents seront à fournir.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année (si l'âge de 18 ans est atteint et révolu avant le scrutin).

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin. Soit pour cette année 2022 jusqu'au 4 mars et jusqu'au 6 mai.

ÉTAT CIVIL

Pour toutes informations concernant acte de reconnaissance, pacs, mariage, changement de prénom, recensement citoyen, ... rendez-vous sur le site :

www.service-public.fr

À noter : Pour les reconnaissances, suite à la loi du 1009/2018 et à la circulaire du 1^{er} mars 2019, article 316 du code civil, il faut que l'auteur de la reconnaissance fournisse 2 justificatifs lors de sa déclaration : un pièce d'identité et un justificatif de domicile.

PERMIS DE CONDUIRE

Concernant le permis de conduire :

- les inscriptions,
- les demandes de réédition,
- la perte ou le vol,
- la conversion de Brevet militaire,
- la validation d'un diplôme professionnel,
- toutes demandes suite à invalidation, annulation ou suspension

Toutes les démarches sont faites en ligne sur le site :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

CIMETIÈRE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Certaines concessions sont arrivées ou vont arriver à échéance. La date d'échéance figure sur l'arrêté de concession.

Afin de connaître les modalités de renouvellement, le titulaire ou à défaut ses ayants-droits peuvent se renseigner auprès de l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture ou par téléphone.

Le délai pour demander un renouvellement de concession est de 2 ans maximum à partir de la date d'échéance.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Cette obligation accomplie, il reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, ...). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

Si vous êtes devenu Français, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

▮ Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

▮ Si vous avez la carte mobilité inclusion avec la mention « invalidité », ou de la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (sous réserve d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la JDC, dès votre recensement.

La démarche peut se faire à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle située où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

La démarche peut se faire en ligne, service accessible avec un compte service-public.fr. Vous devez vous munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.

Dans tous les cas, **vous devez fournir les documents suivants :**

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour



Une première à Saint-Etienne-du-Bois, cérémonie des vœux télévisuelle !

Cette année, toujours sous la contrainte des restrictions sanitaires, la cérémonie des vœux de la municipalité n'a pu réunir les Stéphanois pour ce traditionnel moment d'échanges et de convivialité. Malgré tout, la municipalité souhaitant maintenir le lien a opté pour une nouvelle façon de rencontrer ses concitoyens. C'est pourquoi la chaîne « **YouTube Saint-Etienne-du-Bois** » a été créée. Devant cet exercice télévisuel inédit, l'équipe a dû s'adapter à ce mode de communication. Cette vidéo a permis au maire et aux adjoints de revenir sur l'année écoulée et de développer les projets 2021.

En début d'allocution, Alain Chapuis a rendu hommage à Isabelle Josserand et Claude Bérardan, tous deux décédés au cours de l'année 2020.

Il est ensuite revenu sur les élections municipales et a présenté les conseillers municipaux en place. Les agents communaux, indispensables au bon fonctionnement du village, ont été remerciés pour leur travail.

Toujours dans la continuité de ceux de l'année écoulée, les projets pour 2021 ont été présentés, finalisation de la traversée de la commune, aménagement du cœur de village, création de deux zones multimodales, agrandissement de la maison de santé pluridisciplinaire, dispositif "Petites villes de Demain", objectif "Bien vivre ensemble".

Alain Chapuis a ensuite rendu compte de la situation financière de la commune. Il a souligné que malgré un budget à l'équilibre et une maîtrise exigeante des finances, la baisse constante des dotations ne permet aucune dépense superflue et la trésorerie positive actuelle doit être préservée afin d'abonder aux imprévus.

Les adjoints ont évoqué les perspectives concernant leur délégation respective. Ainsi l'intégralité des 57 km de voirie communale aura bénéficié d'une réfection d'ici deux ans, le PLU sera révisé en vue de quelques aménagements. L'équipe du CCAS travaille à la

mise en place d'un soutien scolaire pour les élèves du village en décrochage. L'équipe communication a choisi de doter la commune de l'application mobile PanneauPocket. Le fonctionnement de la médiathèque a été adapté aux contraintes en vigueur, les manifestations culturelles reprendront dès que la situation sanitaire les rendra possibles.

Pour terminer, M. le Maire, au nom de l'équipe municipale, a présenté à l'ensemble des Stéphanois tous ses vœux de bonheur et de santé, leur souhaitant une nouvelle année apaisée, riche en événements et moments de partage, gageant que l'année 2021 sera celle de la convivialité retrouvée !

Cette vidéo est disponible sur le site de la mairie (page d'accueil – onglet "CHAINE YOUTUBE") ainsi que celles de certains Conseils municipaux n'ayant pu être accessibles au public.

Vivre en Marpa et maintenir des liens sociaux avec l'extérieur, ça fonctionne !

Comme en témoigne Elie 88 ans venu s'installer récemment à la Marpa : « *Quand j'étais chez moi, dans ma maison, j'aimais bien prendre l'air, venir au village pour discuter avec les gens du village. Et bien depuis que je suis à la Marpa, c'est pareil : je viens au village tous les jours chercher mon journal. Je vois du monde tous les jours. Je fais mes petites courses à l'épicerie pour pouvoir faire mon repas le soir. Le midi, je mange avec les autres, c'est bien appréciable de mettre les pieds sous la table !* »



Vivre à la Marpa, c'est la possibilité de conserver ses habitudes de vie. Chacun est libre de prendre ses repas en collectivité ou bien de préparer soi-même ses repas grâce à l'espace cuisine équipé dans les logements privatifs, de participer aux activités organisées, de sortir, de recevoir des visites.

L'équipe de professionnels accompagne les résidents de manière individualisée en fonction du projet de vie de chacun.



Contact :

Céline SIBELLE, Directrice
Marcel PEPIN, Président de l'association de gestion
marpa@plain-champ.fr
04 74 30 51 08

FÉVRIER

Retour sur l'année écoulée à l'écomusée Maison de Pays en Bresse

L'année 2020 s'est terminée tristement. Nous avons dû subitement, fermer les portes lors des vacances de la Toussaint. Nous attendions avec impatience pour vous retrouver de nouveau ! Et c'est enfin arrivé, à partir de mai, nous avons pu ouvrir le site au public.

Nous n'avons eu aucune déception, les visiteurs étaient présents dès l'ouverture ainsi que les enfants des écoles.

Nous vous remercions d'ailleurs, d'avoir repris le chemin de la culture et de notre petit écomusée. Comme chaque année, nous vous avons proposé un large programme d'animations famille sur la période estivale.

Les familles peuvent découvrir l'histoire de la Bresse au travers de nos ateliers ludiques tels que le travail de l'argile pour la réalisation du torchis, l'école d'autrefois (calligraphie), la nature (ouverture de ruche, hôtel à insectes), les costumes traditionnels (visite en costume). Un bon moyen de transmettre à nos générations futures de manière pédagogique. Vous n'avez pas encore testé nos ateliers ?

En 2020, nous avons profité de cette période de calme pour apporter de nouvelles idées. **Un livret jeux a été créé.** Il raconte l'histoire d'un petit garçon, Jean,

né en 1984. Lors d'une terrible tempête, il va égarer sa petite poule bressane. Au travers d'énigmes, charades, vous devez l'aider à la retrouver.

Nous avons testé ce livret avec vous en 2021, vous en avez été enchantés. Vous pourrez le retrouver de nouveau l'année prochaine sur le site.

De plus, un sentier pieds nus entièrement repensé va voir le jour et ouvrira ses portes en 2022.

Nous avons travaillé également à la réalisation d'une **nouvelle exposition « la volaille de Bresse »**. Le projet est en voie d'achèvement et vous pourrez l'admirer entièrement finalisé en 2022.

Nous nous sommes retroussés les manches pour vous apporter des nouveautés et continuer à faire vivre le patrimoine Bressan.

Le groupe des vieux métiers qui continue à transmettre aussi le savoir-faire bressan, a eu peu de sorties en 2020. Toutefois, ils ont repris le chemin des démonstrations avec le marché de Servas, les animations à l'Ehpad de Coligny, le marché nocturne à Malafretaz... Ils ont même été acteurs dans un petit film réalisé par Bresse'cam en partenariat avec la voix de l'Ain.

Les patoisants ont retrouvé le chemin de l'école. Les cours de patois ont repris depuis octobre 2021. Vous pouvez les rencontrer le deuxième samedi de chaque mois, d'octobre à mai, à l'écomusée Maison de Pays en Bresse de 14h à 16h.

Par ailleurs, les projets se sont poursuivis avec des émissions à la radio RCF, des échanges sur les langues avec le centre social de la Reyssouze, des traductions de texte, ainsi qu'un travail en collaboration avec la compagnie Hérisson pour l'exposition sonore qui a eu lieu à l'écomusée en juin 2021.

Vous pouvez consulter toute notre programmation 2022 sur le site ecomuseebresse.fr.



Loisirs Jeunesse Tennis de table

Interview de Valentin BUIRON, entraîneur salarié du club.

Tu as été embauché par le LJTT en contrat d'apprentissage cette saison, pour quelle raison ?

Le ping c'est ma passion. J'aime bien entraîner les jeunes. Du coup j'ai décidé de changer de voie après mon Bac pour en faire mon métier.

Je suis une formation BPJEPS (diplôme d'Etat) à Voiron sur 10 mois. J'avais besoin d'une structure d'apprentissage pour valider ma formation. J'ai demandé à mon club s'il pouvait le faire, sachant qu'il

m'avait pris en service civique lors de la saison précédente. Après une étude globale (technique et financière), le bureau du club a accepté ma demande. Ça va aussi dans le sens du projet associatif du club. Promouvoir notre sport et accompagner les jeunes.

J'ai participé aussi à des formations spécifiques (Baby, entraîneur fédéral).

Quelle sont les missions qui te sont confiées ?

L'entraînement des joueurs, loisirs et compétition, de 4 à 99 ans. Création d'une section baby-ping. Coaching des jeunes en compétition. Développement du club. Animation dans les écoles et autres publics (école de la 2^e chance)...

Quel est ton projet professionnel ?

J'aimerais poursuivre par un DEJEPS qui est un diplôme supérieur qui me permettrait d'entraîner des joueurs de niveau élevé. Et surtout en faire mon métier.



Don du sang 2021

Donner son sang est un geste généreux, un geste qui compte aujourd'hui à l'heure où nos structures de soins sont parfois guettées par la pénurie.

Donner son sang, c'est participer à protéger la vie des autres. Chaque année, ce sont près d'un million de personnes qui ont besoin de nos dons. La crise sanitaire que nous avons traversée, aura révélé combien nos structures de soin sont précieuses. Elle aura également illustré le dévouement du personnel de l'Établissement Français du Sang et les difficultés nombreuses qu'il rencontre au quotidien pour effectuer des prélèvements de sang, de plasma et de plaquettes.

Donner son sang, c'est participer à sa manière, à l'effort médical au quotidien et faciliter le travail de nos soignants.

Mais cette période compliquée a aussi mis en lumière le besoin de solidarité.



“Je donne, tu donnes, ils vivent”

Simple et humaniste,
c'est notre leitmotiv,
nous les donneurs de
sang.



Le fleurissement de la commune : une affaire de bénévolat au fil des saisons...

La municipalité apporte son aide et son soutien au Comité de Fleurissement, en particulier par la mise à disposition du personnel ; néanmoins, nombreuses sont les tâches effectuées tout au long de l'année, par une équipe soudée derrière son président, Bernard Velon. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **en 2021, 3 000 plants répartis dans les massifs et jardinières**, dont 1 600 semés directement dans la serre, puis repiqués. L'hiver est consacré à la remise en état et l'organisation de la serre qui doit être fonctionnelle. De février à la période de plantation, Jean-Claude, de par sa proximité géographique, a la responsabilité de veiller tous les jours à l'arrosage et à la bonne croissance des semis. Lors de la mise en place des plants, à partir de fin mai, six à huit personnes sont présentes le matin, en moyenne 3 h, durant 3 à 4 jours.

Ensuite, Noël et Joël, une nouvelle recrue, apportent leurs compétences pour équiper certains massifs de tuyaux d'arrosage et vérifier les robinets. Après les plantations et en fonction de la météo, l'arrosage, primordial pour une bonne reprise puis le développement des diverses variétés, nécessite plusieurs heures de présence pour une à deux personnes, 3 fois par semaine, durant tout l'été. Pendant la période du sarclage, du désherbage et de l'entretien des massifs, les équipes de bénévoles, au total une dizaine de personnes, interviennent en général entre 2 et 3 h le mardi matin, mais chacun s'organise en fonction de ses disponibilités. Quand arrive l'automne, il faut tout arracher puis bêcher le terrain et le préparer pour planter les tulipes, narcisses et jonquilles qui illumineront notre village au printemps suivant.



Ces différentes tâches effectuées tout au long de l'année représentent plus de 600 heures de bénévolat, et tout est fait pour embellir le village. Alors pourquoi voler les jardinières, couper des fleurs dans les massifs ou arracher des pieds ? Les bénévoles demandent juste un peu de respect pour leur travail !


Ven-d-Ain

L'année écoulée s'est déroulée sans la rencontre prévue laquelle devait marquer le quarantième anniversaire. Ce n'est que partie remise pour 2022. La traditionnelle tartiflette a connu son succès habituel mais sous la formule « plat à emporter ». Le 6 juillet s'est tenue l'Assemblée générale. Le Comité s'est réuni cinq fois et aborde déjà les activités à venir.

Les dates à retenir :

- Dimanche 30 janvier tartiflette, vente à emporter.
- Mardi 8 mars assemblée générale.
- Accueil de nos Amis vendéens du jeudi 7 juillet au soir jusqu'au mardi matin 12.

Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent se manifester dès à présent.

 **Contact :**
Danielle Berthet
06 82 10 33 30

VEN-D-AIN

AVRIL

Chers Conscrits de la 2 !!!

A vos agendas !!

La classe 2002 s'attèle à la préparation du banquet des conscrits.

Il aura lieu le : **Dimanche 17 avril 2022**

Nous invitons tous les Stéphanois(es) à venir voir défiler les conscrits de la Classe en 2, le jour du banquet, ainsi qu'à la traditionnelle « **soirée crêpes** » qui aura lieu le lendemain, **le lundi 18 avril 2022.**

Pour les nouveaux habitants de Saint-Etienne-du-Bois, nés en 2 qui souhaitent participer aux festivités, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la classe organisatrice.



Contact :
BADEZ Nicolas,
Président de la classe 2002
06 13 29 02 30
conscritclasse2002@gmail.com

Ener'Gym

Après une année bien perturbée (voire à l'arrêt) par la pandémie de Covid 19, le Club stéphanois ENER'GYM a repris ses cours mi-septembre.

Des cours variés comprenant des exercices de renforcement musculaire, fitness, cardio, step, stretching... Des cours pour tous les niveaux durant lesquels chacun.e travaille à son rythme, en mettant l'intensité qui lui convient.

ENER'GYM, affilié à la Fédération SPORTS POUR TOUS, propose toujours 3 cours par semaine, tous dispensés à la Salle des sports :

- Lundi soir de 20 h à 21 h avec Clément
- Mardi soir de 19 h 30 à 20 h 30 avec Jocelyne
- Jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30 avec Thiago



Les trois animateurs, aussi dynamiques que passionnés, sont diplômés d'état ; ils sont à l'écoute, et savent adapter les exercices si besoin.

Lieu de convivialité, le club Ener'Gym offre la possibilité de pratiquer en groupe, dans une ambiance sportive et détendue ; « qu'importe le niveau, on est là pour se faire plaisir » !

Alors si vous voulez bouger et garder la forme n'hésitez pas à nous rejoindre.

Amicale Amitiés Rencontres

Comme à la fin de 2020, les activités n'ont pas repris début 2021.

L'Amicale Amitiés Rencontres a été endeuillée par la perte de plusieurs de ses membres dont **Michelle CENCIARINI coprésidente.**

Le 23 avril, jour prévu du repas de clôture, les membres du conseil d'administration se sont rendus chez les personnes qui auraient dû fêter leurs anniversaire et anniversaire de mariage en 2020 et 2021. Les dames ont reçu des fleurs et les messieurs une bouteille. Le bonheur des adhérents honorés faisait plaisir à voir. L'Assemblée Générale 2020 a eu lieu à huis clos le 31 mai 2021.

La formation "tablette" donnée par l'ADAPA s'est faite à domicile.

La pétanque a repris de juin à fin octobre.

Après l'allègement des mesures sanitaires, le pique-nique du 2 août a réuni 85 personnes heureuses de se retrouver.

La rentrée a eu lieu le vendredi 10 septembre. L'expo-vente du 3 octobre s'est bien passée.

L'amicale reste confiante et espère pouvoir continuer à proposer ses activités aux adhérents.

Emma et Émile CONVERT,
70 ans de mariage en 2020



Échange avec Thomas Pesquet

L'école privée Sainte Colombe a participé lundi 31 mai à un échange avec Thomas Pesquet depuis la station orbitale ISS. À Pirajoux, en collaboration avec le collège Saint Pierre de Marboz, deux enfants de l'école ont pu poser en direct des questions à Thomas Pesquet.

Bravo aux enseignants, aux parents d'élèves, aux radioamateurs, aux partenaires pour cette belle expérience qui restera sans nul doute gravée dans la mémoire des enfants.

Une expérience qui, depuis un an, au travers de plusieurs ateliers pédagogiques, leur a permis de découvrir certaines matières scientifiques et de les mettre en application.



Comme l'a dit Thomas Pesquet, « *devenir astronaute était un rêve d'enfant* », rêvons que dans l'avenir, cette belle initiative conduise un enfant stéphanois à s'envoler loin de notre terre dans une mission spatiale...

À cette occasion, un jeu avait été concocté par les enfants de l'école, il suffisait de

compléter une grille de mots croisés. Des indices étaient à disposition sur les vitrines des commerces du village. Une bonne idée pour associer tous les Stéphanois à cette aventure !

Karaté club Stéphanois

Comme pour de nombreux clubs sportifs, la saison 2020/2021 du KCS a été fortement perturbée par la crise sanitaire, puisque les cours ont été interrompus dès les vacances de la Toussaint, et hormis une timide reprise pour les jeunes en janvier, il a fallu attendre la fin mai pour voir un retour à la normale. Les passages de grades ont cependant pu avoir lieu fin juin sous le regard bienveillant des jurys composés des gradés du club.

Lors de la reprise en septembre, les 2 cours de karaté du mercredi ont pu redémarrer normalement avec une quarantaine d'adhérents, même si la fréquentation du dojo était soumise à la présentation d'un passe sanitaire valide y compris pour les jeunes à partir de 12 ans.

Les cours sont dispensés comme les années auparavant par Georges Durand, qui a été promu rappelons-le, au grade de 7^e dan Fekamt en 2021. Cette année, il a été élu à la Fédération Européenne de Karaté-do et Arts Martiaux Traditionnels (Fekamt), et il fait maintenant partie des référents pour le karaté Shotokan ryu, style qu'il pratique depuis près de 50 ans. Cette distinction de haut grade Fekamt l'autorise à faire passer, avec les autres gradés du Collège, les ceintures noires 1^{er} dan, 2^e dan et 3^e dan Fekamt, dans le département. Il n'est plus nécessaire de monter à Paris pour cela. Dans cette perspective, le 26 septembre à Péronnas a eu lieu le premier stage de rentrée du Collège des ceintures noires orienté vers la préparation

aux passages de grades, sous la direction de Georges Durand et de Serge Laurent.

Les 23 et 24 octobre de nombreux jeunes et gradés du club ont participé au stage fédéral organisé à Crêches-sur-Saône sous la direction de Claude Valentin, 7^e dan Fekamt, Georges Durand, 7^e dan Fekamt, Patrice Ligneul secrétaire général, 6^e dan Fekamt, et Christian Ras-souw, 6^e dan Fekamt. En novembre, un autre stage dirigé par Jean-Pierre Fischer, 8^e dan Fekamt à Péronnas a aussi été l'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de bénéficier pendant deux jours des conseils d'un expert reconnu comme une sommité dans sa discipline, puisqu'ancien champion d'Europe et vice-champion du monde Kata, et de nombreuses fois champion de France dans les années 80.

Le président, Jean-Luc Gaudet, se félicite que de nombreux jeunes participent à ces stages car leur présence est le témoignage d'un investissement réel pour la discipline qu'ils pratiquent, mais elle est aussi pour le club, un indicateur du niveau de technicité dispensé durant l'année.

 www.facebook.com/salledesports



Le KCS à Crêches-sur-Saône

Journées du Patrimoine de Pays et des moulins

Le Patrimoine de Pays est le témoignage du travail et du désir de bienfaire de ceux qui nous ont précédés. Depuis 20 ans, les Journées du Patrimoine de Pays valorisent cet héritage et tentent d'apporter un autre regard sur celui-ci en faisant prendre conscience de sa richesse.

L'écomusée Maison de Pays en Bresse réalise chaque année lors de ces journées, des animations pour présenter son histoire et ses savoir-faire. Elles permettent de nous faire connaître et de transmettre à nos générations futures.



Cette année, la thématique était l'arbre, sa vie et son usage. L'arbre, indispensable à la vie, se retrouve aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales. Ressource naturelle, élément de biodiversité, c'est aussi un marqueur de paysage important dans nos villes et campagnes.

L'écomusée a présenté son parc forestier lors de visites commentées sur ces deux journées. Le parc a été installé en 2000, avec le soutien de l'Office National des Forêts (ONF) et du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), pour sensibiliser les visiteurs et les scolaires à la nature. Ce parc, d'une superficie d'un hectare, regroupe, par essence les espèces poussant dans notre région. Les enfants des écoles du village ont été associés à sa réalisation. Les vieux métiers et deux sculpteurs sur bois étaient présents pour partager avec les visiteurs leurs connaissances sur l'art de la vannerie, le travail du chanvre, le travail des coiffes, le BOIS...



Cérémonie de remise des dictionnaires

Mardi 29 juin, Alain Chapuis a eu le plaisir de recevoir les élèves de CM2 des écoles publique et privée du village pour la traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires.

Même si en raison des contraintes sanitaires cette cérémonie a été différée, il était indispensable de marquer ce moment crucial de la vie des enfants qu'est le passage au collège avec leur entrée en classe de 6^e.



Une cérémonie qui se déroule au préalable dans la salle du Conseil municipal. L'occasion de rappeler les fondements de notre République établis sur le respect de chacun dans un pays de droits mais également de devoirs !

Un grand bravo à tous ces jeunes qui, dès la rentrée de septembre, vont rejoindre les différents collèges de notre secteur et inscrire une nouvelle étape dans leur vie d'étudiants.

Fête de fin d'année du Sou des écoles



Vendredi 2 juillet, le Sou des écoles organisait sa fête de fin d'année dans la cour de l'école publique. Au programme, un spectacle de magie qui a fait le bonheur des enfants.

Ensuite, les bénévoles du sou des écoles se sont mis aux fourneaux pour concocter un délicieux repas. Ce moment de convivialité a permis aux familles de terminer dans la bonne humeur cette année scolaire quelque peu particulière.

Le top départ des vacances d'été pouvait être donné !

Fête du CPINI



Mercredi 14 juillet, les membres actifs et retraités du Corps de Sapeurs-Pompiers de Saint-Etienne-du-Bois ont organisé, comme chaque année, le traditionnel repas de l'amicale.

L'occasion pour l'équipe de Jérôme Jantet, président de l'association, de retrouver tous les anciens compagnons et de partager un moment de convivialité tant attendu.

Ces retrouvailles ont été source de discussions animées, accompagnées de nombreux fous rires !

Cette rencontre a également permis de fêter dignement, sous les Honneurs de l'assemblée présente, le départ à la retraite de Marc Bulin après trente ans d'engagement dans ce corps communal.

Grâce à leur aide enthousiaste les épouses des sapeurs-pompiers ont grandement participé à la réussite de cette belle rencontre.

Tournoi de pétanque de l'APEL et de l'OGEC

Dimanche 4 juillet, les membres de l'APEL et de l'OGEC de l'école Sainte Colombe ont organisé un tournoi de pétanque familial sur le terrain stabilisé.

Malgré le temps incertain du matin, rien n'a arrêté la motivation de ces parents bénévoles qui ont accueilli 25 doublettes. La soirée s'est terminée autour d'un repas avec un excellent burger-frites local pour le plaisir des enfants et des nombreux parents présents.

Cette belle journée annonçait le début des vacances.



Vente à emporter de l'Amicale des donneurs de sang

Dimanche 18 juillet, l'Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Etienne-du-Bois - Val-Revermont a organisé une vente à emporter devant la médiathèque de la Fontaine.

Toute l'équipe de Michel Berthet s'est mobilisée pour remplacer le traditionnel repas méchoui par la préparation de repas individuel à emporter, au menu, gigot et gratin dauphinois.

Une très belle réussite puisque 237 repas ont été vendus. A noter la très bonne organisation de cette vente qui a respecté parfaitement les règles sanitaires toujours en vigueur.



Après un an d'absence, le Fest'à Sainté a fait son grand retour !

L'implication de l'équipe municipale dans la préparation de cet évènement autour des arts de la rue, a été une belle réussite. Lors de ces 3 jours d'animation le public était nombreux, grands et petits ont apprécié ces instants de poésie, de rire et de suspens...

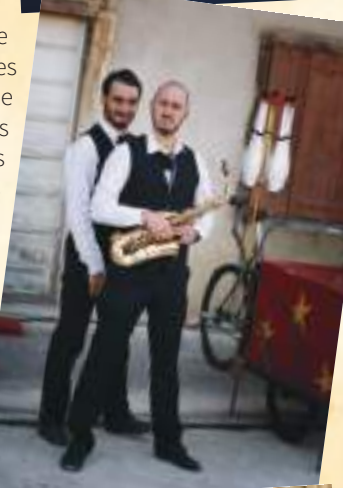
Jeudi 26 août, la compagnie **Majordome de Quentin Brevet** nous a proposé « **À tiroirs ouverts** », un spectacle burlesque où un majordome nous ouvre peu à peu les tiroirs de son monde intérieur. Le public s'est laissé entrainer par le rythme effréné du jeu des balles, et de rebondissements en rebondissements, a vibré lorsque les équilibres devenaient périlleux, s'est ému lors d'évocations d'amis imaginaires pleines de tendresse. Ce solo de jonglerie clownesque a définitivement conquis le public !

Les festivités se sont poursuivies à l'écomusée Maison de Pays en Bresse sous la charpente ancestrale de la grande carronnière où le public a pris place vendredi 27 août pour assister au **deuxième spectacle, « La bwat » de Sébastien Drecq.**

Instant magique qui nous a permis de découvrir de drôles de « bwats » pleines de surprises : des boîtes aux lettres, des boîtes à bonbons, des boîtes de crayons de couleur, des boîtes à secrets, des boîtes de conserve, des boîtes en carton, des boîtes gigognes, des boîtes à musique, des boîtes magiques d'où sont sortis des animaux poilus et poilants... A l'aide de tout un bric à brac, Sébastien Drecq a réinventé la magie de proximité et même si l'on était très attentif, certains tours nous ont laissé perplexes tant son habilité est grande à nous bluffer. Là encore ce spectacle plein d'humour, de poésie et d'émotion nous aura tous emballé !

Ensuite, samedi 28 août, sous la houlette du **duo Solau et Cie**, nous nous sommes laissé porter à une évocation tout en douceur de nos rêves d'enfant. Sophie Nallet et Laurie Maillet, lors de leur prestation intitulée « **Même pas malle** », ont entraîné le public stéphanois dans leur univers circassien fait d'acrobaties, de portés et de contorsions.

Dans le calme d'une chambre d'enfant où chaque instant oscille entre rêve et réalité, après l'ouverture d'une malle à jouets, c'est tout un monde imaginaire et éphémère qui a illuminé ce troisième temps fort du Fest'à Sainté. A travers les espiègleries et les chamailleries de ces deux personnages où deux réalités s'affrontaient à savoir celle d'un enfant infatigable et celle d'un personnage joueur



et malicieux, le public a pu apprécier les prouesses physiques de ces deux artistes pleines de talent et de charme.

En fin d'après-midi, un vent de dépaysement a soufflé sur Saint-Etienne-du-BOASS comme s'en sont amusés **Timothée Naline alias Pedro et Quentin Hubert alias Rico** !

Ces deux « clowns modernes » du **Maboul Circus Show**, au travers de leur spectacle intitulé « **Ça roule ma boule** », ont très vite conquis le public stéphanois par leurs facéties, leurs dialogues, leurs petites querelles et leurs déboires savamment orchestrés pendant leur tour du monde improvisé sur un triporteur chaotique haut en couleurs et en surprises. A l'aide de quelques accessoires, ils nous ont transportés au Mexique avec un numéro de massues, en Chine pour rencontrer un moine Shaolin se tenant en équilibre sur les mains, en Espagne pour admirer des jongleurs de balles et en France avec un sensationnel numéro de quilles sonores et enchantées. Cette formidable déambulation était accompagnée par une bande son magnifique et des intermèdes musicaux originaux de grandes qualités.

Encore sous le charme des spectacles de la journée, les Stéphanois ont pu attendre le feu d'artifice tout en se restaurant. Installés place de la mairie, le **Camion glouton** proposant des burgers et l'**UCAL de Saint-Etienne-du-Bois** organisatrice de la buvette, ont grandement participé à l'ambiance conviviale et joyeuse de ces festivités.

Cette belle édition du Fest'à Sainté 2021 a été magnifiquement clôturée par le **feu d'artifice tiré depuis les bords de l'étang du Châtelet.**

Les Stéphanois massivement regroupés autour de l'étang en ont réellement pris plein les yeux tant ce spectacle pyrotechnique était éblouissant.



Nous vous donnons rendez-vous cet été pour une nouvelle édition !



SEPTEMBRE

Forum des associations

Samedi 4 septembre, la municipalité organisait le forum des associations au sein du gymnase intercommunal de Saint-Etienne-du-Bois.

Une vingtaine d'associations ont participé à cet événement soumis au protocole réglementaire avec pass sanitaire et masque obligatoire.

Un seul objectif : faire connaître à tous les Stéphanois l'ensemble des offres culturelles et sportives présentes sur notre



commune. Des offres diversifiées et complémentaires qui démontrent tout le dynamisme de notre village et la richesse de son tissu associatif.

Compte-tenu des contraintes qui étaient imposées, ce forum a été une très belle réussite avec plus de 200 visiteurs répartis sur toute la matinée !

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur participation.

Rallye motocycliste de la Police Nationale



Mercredi 15 septembre, notre commune avait le plaisir d'accueillir sur le parking de l'Intermarché de Saint-Etienne-du-Bois, le **rallye régional du club motocycliste de la Police Nationale**.

Pour l'année 2021, c'est la section motorisée de la Police Nationale de Bourg-en-Bresse qui a été choisie afin de procéder à l'organisation de ces épreuves locales.

Avec 44 participants en lice pour le classement régional, il a été possible d'assister aux épreuves du "gymkhana" et de tir.

Par la suite les meilleurs d'entre eux représenteront notre région lors de la finale nationale et à l'issue du classement ultime de ces épreuves, le vainqueur se verra remettre le Vase de cèdre par le Président de la République.

Nous tenons à remercier M. Olivier Blanc, Secrétaire Général de la section Rhône-Alpes-Auvergne pour son accueil et la présentation détaillée de l'objectif de cette compétition.

Nous félicitons tous les participants qui ont terminé cette compétition par un rallye routier de 130 km sur les routes du département.

Nous remercions les policiers stéphanois pour leur engagement et la très belle promotion de notre commune au travers de cet événement.



Nous saluons l'UCAI de Saint-Etienne-du-Bois ainsi que le corps de sapeurs-pompiers communal qui ont participé activement à la réussite de cette journée.



Au lendemain de cette compétition, Alain Chapuis s'est rendu à la préfecture de l'Ain pour remettre les récompenses aux vainqueurs du rallye motorisé de la Police.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Centre de loisirs

Lundi 6 septembre, l'association du Centre de loisirs tenait son Assemblée Générale.

Virginie Tigani, présidente de l'association, entourée des membres du bureau et de l'équipe d'animateurs ont présenté le travail réalisé au cours de l'année écoulée.

Un accueil des enfants qui a été quelque peu modifié pour tenir compte des exigences sanitaires. **Toute l'équipe s'est mobilisée tout au long de l'année pour offrir le meilleur service aux 138 familles adhérentes représentant 188 enfants.**

À noter la pugnacité de l'équipe pour aller chercher des subventions afin d'équilibrer le budget du centre de loisirs sans impacter le tarif facturé aux familles.

Un grand bravo à toute l'équipe pour le travail réalisé !



N'hésitez pas à rejoindre le bureau de l'association et faire partie de ces parents bénévoles qui donnent de leur temps pour offrir un service périscolaire de qualité à toutes les familles du territoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Sou des écoles

Mardi 14 septembre, l'association du Sou des Écoles tenait son Assemblée Générale.

Sabine Colombier, Présidente de l'association, entourée des membres du bureau ont présenté les activités et le budget pour l'année scolaire écoulée.

Malgré les difficultés rencontrées avec les deux années de crise sanitaire qui se sont succédé, l'association se porte bien. Les manifestations organisées par l'association ont permis de maintenir la trésorerie.

L'ensemble des fonds collectés seront utilisés dans le cadre du financement des activités (poney, rugby, volley, spectacles...) dédiées aux 159 enfants scolarisés à l'école publique.

Le bureau recrute de nouveaux bénévoles. Vous êtes des parents engagés, venez rejoindre l'équipe pour continuer à faire prospérer cette association au service des enfants.

Un grand bravo à toute l'équipe pour leur mobilisation efficace et le travail réalisé.



Ain Vendée Jeunes



Forcé d'avoir annulé les séjours en Vendée des deux derniers étés consécutifs pour raisons sanitaires, notre association s'est vu contrainte de ralentir ses activités. Pour autant, les membres des bureaux des deux villages de Saint-Etienne-du-Bois ont toujours entretenu un contact régulier.

Dans l'Ain, nous avons réussi à maintenir les balades gourmandes (adaptées -version COVID !) et à ce titre nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette marche et/ou aux repas à emporter. Nous reconduirons bien évidemment une **prochaine « escapade gourmande » le dimanche 04 septembre 2022.** Alors à vos agendas !

Nous reconduirons également notre vente d'huîtres à la période de Noël. Surveillez votre boîte à lettres, articles journaux, réseaux sociaux : des informations vous seront dévoilées !

Pour cette année 2022, les enfants vendéens viendront dans leur « famille Bressane » du 9 au 16 juillet. A travers l'accueil, les activités et les excursions, nous espérons que l'organisation et le déroulement du séjour offriront aux enfants stéphanois des souvenirs riches et indélébiles. Le programme sera transmis aux familles adhérentes dès qu'il sera validé par les différentes autorités administratives.

Si vous souhaitez que votre enfant découvre la Vendée, et plus particulièrement Saint-Etienne-du-Bois. Et réciproquement, si vous acceptez d'accueillir le correspondant de votre enfant (une semaine à la fréquence d'une année sur deux) et lui faire découvrir notre région et nos spécialités, vous pouvez vous rapprocher de **Sonia Cuisinier, Présidente de l'association « Ain Vendée Jeunes » au 06 73 18 55 09.**



Concours de pétanque de l'Amicale Boule stéphanoise

Dimanche 18 septembre, l'Amicale Boule stéphanoise organisait un concours de longue tête à tête puis doublette.

Malgré le temps incertain, ce sont **plus de 70 joueurs invétérés qui se sont affrontés** sur les deux terrains prévus pour cette occasion : au siège de l'Amicale et sur le terrain stabilisé.

Les bénévoles ont géré la préparation des repas, la tenue de la buvette sous le regard bienveillant de Pascal Hantz, président de l'association qui, quant à lui, a gardé la maîtrise des tables de marque.

Toutes nos félicitations aux engagés de ce concours et un grand merci aux membres de l'association pour leurs implications.



SEPTEMBRE



Sur le tournage du film "Il était une fois en Bresse, le jeu du rondeau" à l'écomusée de Saint-Etienne-du-Bois

Journée européenne du Patrimoine

Dimanche 19 septembre, focus sur l'écomusée Maison de Pays en Bresse qui a ouvert ses portes tout le week-end dans le cadre de la Journée européenne du Patrimoine.

De nombreuses animations ont agrémentées les visites avec la participation des Ébaudis bressans et des représentants des vieux métiers.

Les nombreux visiteurs ont apprécié ces témoignages du passé mais également l'investissement des bénévoles sans qui notre histoire régionale ne pourrait se transmettre aux nouvelles générations.



Samedi 25 septembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir une équipe de tournage sur le site de l'écomusée Maison Pays en Bresse.

Sur un scénario écrit par Serge Costa, Membre du Caméra-Club-Bressan, une séquence du film "Il était une fois en Bresse" - production vidéo de BRESS'CAM - a été tournée sur le thème du "jeu du rondeau".

Tous les bénévoles se sont mobilisés pour participer à ce film de présentation qui retrace la vie dans nos villages d'antan.

Un peu de patois, des costumes d'époque, beaucoup de concentration, de sourires et surtout un retour sur les traces de notre passé.

La commune remercie pour leur participation les membres de l'équipe de Françoise Bressand, présidente de l'écomusée, ainsi que ceux des Ébaudis bressans association présidée par Noël Calland, sans oublier les représentants des vieux métiers, les enfants du village et bien sûr Gilles Brevet qui est venu avec un figurant docile et charismatique : son cheval !

Vous pouvez retrouver, ce film de présentation sur les médias de communication de la commune.



Prêt pour une partie de rondeau ?

Jeu de cabaret et jeu d'argent dit « rondeau » ou encore « billard bressan » en forme de table circulaire garnie de plots montée sur un piétement indépendant et pliant. Originaire de Bresse, ce jeu connaît un fort succès entre les années 1830 et 1870.

Les règles sont simples et font écho au célèbre jeu de quilles. Une boule est lancée sur le haut du plateau, entre le rebord et la galerie, elle doit faire au minimum un tour avant de taper une colonnette et de glisser vers le centre où sont disposées neuf quilles et d'en renverser le plus grand nombre.

A l'issue de plusieurs manches, le participant ayant renversé le plus de quilles gagne la partie.

Les mises de départ, déposées sur les tablettes, servaient bien souvent à régler la future consommation du vainqueur.

Le jeu du Rondeau fait en effet partie de ces jeux dits de cabaret pratiqués au XIXe siècle dans les cafés et autres établissements à l'instar des jeux d'échecs, domino, tric-trac, cartes etc. Ces jeux étaient souvent le prétexte de paris d'argent.

OCTOBRE

Amicale Amitiés Rencontre, exposition vente



Dimanche 3 octobre, l'association Amicale Amitiés Rencontre organisait une exposition vente à la salle Prosper Perdrix de la Marpa Plain Champ.

Toute l'équipe d'Éliane Donguy, présidente de l'association, a accueilli les visiteurs pour ce rendez-vous traditionnel destiné à financer les activités de l'année

mais surtout à passer un bon moment autour d'un café, d'un morceau de tarte, une gaufre chaude ou tout simplement pour venir voir et acheter les réalisations des bénévoles.

Il était également possible de participer à une tombola.

Association Sorties du cœur 01

Mercredi 20 octobre, l'association des Sorties du cœur 01 organisait un repas convivial au restaurant de la Maison des Pays de l'Ain.



Une association qui permet aux personnes isolées d'être véhiculées et de se retrouver pour chasser la solitude du quotidien.

Une cinquantaine de personnes venant du Revermont, de Marboz et de Saint-Etienne-du-Bois ont participé à ce moment d'échange et d'amitié. L'après-midi a été animée par le folklore des Ébaudis bressans.

D'autres rencontres devraient être organisées courant 2022 avec la collaboration du CCAS de notre village.



Fête de la Grande Paria

Cette année la traditionnelle fête de la Grande Paria a retrouvé tout son faste. Le soleil était au rendez-vous pour accueillir près

d'un millier de visiteurs venus déguster le millésime 2021 de la fameuse confiture stéphanoise.

Sous la houlette de Françoise Bressand, présidente de l'écomusée, les bénévoles se sont activés sans relâche pendant plusieurs jours pour confectionner la paria. **En effet il leur a fallu traiter 2,4 tonnes de pommes et 1 tonne de poires pour obtenir 1500 pots de confiture.**

Par ailleurs, il a été confectionné plus de 700 tartes bressannes ainsi que des gaufres au sarrasin cuites au feu de bois dans des gaufriers traditionnels. Tous les gourmands ont donc pu se régaler au son de la musique folklorique grâce au groupe des Ébaudis bressans et des leurs musiciens.

Un grand bravo à toute l'équipe pour ces moments conviviaux et joyeux.



Défilé de la classe en 1 !

Dimanche 24 octobre les conscrits des classes en 1 ont pu enfin renouer avec la tradition.

Un défilé sous le soleil qui a permis à tout le village d'applaudir en rythme et en chansons tous les participants de la 1.

Super Mario et ses amis étaient également présents grâce au groupe des 20 ans qui avait préparé un char haut en couleurs !

Félicitations à Yann St Cyr, président des 40 ans et à toute son équipe de Super Héros pour cette belle réussite.



NOVEMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Amicale Boule Stéphanoise



Vendredi 5 novembre, le club de tenait, sous la présidence de Pascal Hantz, son Assemblée Générale au sein du foyer communal.

Comme toutes les associations, l'année écoulée a fortement impacté les activités du club tant en termes d'entraînement, de

compétitions que de manifestations.

Pour autant, preuve de son attractivité, le club peut compter sur l'arrivée de 5 nouvelles recrues bien déterminées à représenter l'Amicale au sein des futures compétitions.

Après un peu plus de 4 ans de travaux réalisés en partenariat avec la commune la construction du local destiné aux boulistes est en cours d'achèvement. La rénovation du terrain de jeu devant le local est en cours de réflexion.

Par leur investissement les membres de l'Amicale participent au grand dynamisme de cette association.

Jeudi 11 novembre,

la commune célèbre la commémoration de la Victoire et de la Paix



Les Hommages ont été rendus à des Femmes et des Hommes qui n'ont pas hésité à sacrifier leurs vies pour défendre les fondements de notre République, les valeurs de notre Pays et ainsi notre liberté.

Un hommage aux Morts pour la France qui a été célébré avec honneur, respect et dignité.

La cérémonie a été rythmée par le protocole et accompagnée par la Clique de Courmangoux qui a rendu l'instant émouvant lors de leur interprétation de la Sonnerie aux Morts.

Une minute de silence solennelle a été tenue après que la sirène de notre village a retenti par deux fois pour permettre à tous les habitants de rejoindre ce temps de recueillement, un village à l'unisson pour honorer tous les Stéphanois Morts pour la France, morts pour notre liberté. La Sonnerie des Honneurs, interprétée par les sonneurs du Rallye au bois, a clôturé cette célébration.

La municipalité a remercié pour leur présence les anciens combattants, le représentant des Forces armées, le corps de sapeurs-pompiers communal, la clique de Courmangoux, le Rallye au Bois, les directrices des écoles publique et privé ainsi que tous les habitants qui ont participé à cette cérémonie.

La présence de jeunes Stéphanois a été particulièrement appréciée car c'est bien la jeune génération qui se doit de porter l'héritage de tous les combattants de la liberté.

Repas paroissial

Dimanche 7 novembre, les membres de l'unité pastorale de Courmangoux - Saint-Etienne-du-Bois - Verjon a organisé une vente de repas à emporter devant la cure du village.

Cet événement a rencontré un réel succès avec 321 repas vendus. Les repas étaient préparés par les artisans-commerçants du village, la boucherie Aux saveurs stéphanoises, l'épicerie de Céline Zamochnikoff et la boulangerie La mie Bérodier.

À cette occasion, une tombola avec une vingtaine de lots à gagner étaient également proposée.

L'investissement de tous les membres de la paroisse a contribué à faire de cette journée une belle réussite.



Les collégiens du Revermont à l'honneur

Vendredi 12 novembre, en tant que Conseiller Départemental, Alain Chapuis a eu le plaisir d'assister à la cérémonie de remise des diplômes du Brevet et des parcours méritants décernés aux élèves du collège du Revermont.

L'occasion de rappeler l'implication du Département de l'Ain au sein des collèges avec la mise en place du dispositif « valorisation des parcours méritants » qui concerne tous les collégiens scolarisés dans l'Ain. Cette distinction tend à reconnaître et promouvoir la persévérance scolaire, l'engagement de l'élève dans la vie du collège et auprès de ses camarades.

D'autres dispositifs éducatifs ont également été mis en œuvre. Ceux-ci ont pour objectif de renforcer l'appropriation des valeurs républicaines et l'apprentissage de la citoyenneté, avec les appels à projets « Porter et faire vivre les Valeurs de la République », « être acteur du développement durable ».

Mais aussi, grâce à l'action du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain, les élèves de 3^e ont été formés aux gestes de premiers secours.

Toutes nos félicitations à tous les jeunes stéphanois récipiendaires de ces deux récompenses !



Vente de bressiflette du restaurant scolaire



Samedi 20 novembre, l'association du restaurant scolaire organisait sa traditionnelle vente à emporter de bressiflette. **Une bressiflette cuisinée sur place par les parents bénévoles et distribuée en barquette pour deux personnes.**

Cette vente a rencontré un réel

succès puisque 290 barquettes ont été commandées. Ce repas était délicieux, félicitations à tous les bénévoles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la société de pêche du Sevron

Le dimanche 21 novembre, la société de Pêche du Sevron tenait son Assemblée Générale.

Tout comme d'autres associations toutes les manifestations des années 2020 et 2021 n'ont pu être réalisées. Bien qu'il n'y ait pas eu de manifestations, et donc pas de recettes financières, les

membres de la société de pêche ont décidé de maintenir un alevinage conséquent avec 210 kg de poisson dans l'étang du châtelet ; et 200 kg de truites arc en ciel dont 30 truites de 2 kg, 50 kg de saumon de fontaine, 50 kg de Fario, 120 kg de tanches, 200 kg de carpes, 30 kg de perches et 200 kg de gardons en ce qui concerne la rivière. Côté pêche à la mouche, l'atelier de l'école de pêche du dimanche matin rencontre un vrai succès avec 12 stagiaires assidus.

André Thomas, vice-président de la fédération de pêche départementale a présenté les actualités de la fédération : le prix des cartes a été maintenues 100€ EGO, 78€ la carte réciprocaire et 35€ la carte découverte. Le Plan Départementale pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) a été actualisé. L'Assemblée Générale a validé à l'unanimité la modification des statuts de l'association. Après de nombreuses années en tant que Président de la société de pêche, Patrick Marion a souhaité céder sa place. C'est Franck Servignat qui lui succède grâce à un vote à l'unanimité de tous les membres.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des Ébaudis bressans

Mardi 30 novembre, lors de l'Assemblée Générale Ébaudis bressans, Noël Calland, président de l'association, a fait le bilan des deux dernières années écoulées. **Le bilan des sorties du groupe est plutôt positif malgré le contexte avec une reprise d'activité dès le mois d'avril dans les écoles. Les ménériers ont maintenu des interventions auprès des maisons de retraite et de la Marpa lorsque celles-ci étaient autorisées.** Compte-tenu de ces deux dernières années avec peu de manifestations, le montant des recettes n'a malheureusement pas réussi à combler celui des dépenses. Cependant le déficit a été compensé par la gestion financière rigoureuse des années antérieures.

Des supports de communication sont en cours de création pour promouvoir l'association : flyers, marque page, carte de visite.

L'association compte actuellement 25 membres danseurs et musiciens et surtout amis passionnés par le folklore bressan qui perpétuent les traditions et font rayonner le village.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du club SAB Cyclo



Samedi 20 novembre, l'Assemblée Générale du club SAB Cyclo avait lieu au sein du foyer communal. Contraint à renoncer

à l'organisation du rallye « la stéphanoise » le club a cependant fait le choix de maintenir plusieurs sorties. **Objectif : Rouler, seul ou en groupe pour se faire plaisir.**

Le président, Lucien Vasselon, a profité de cette assemblée pour rappeler aux membres du club certaines précautions à prendre pour éviter les accidents : renforcer la visibilité des cyclistes en privilégiant le port de vêtements colorés.

En tant que Conseiller départemental, Alain Chapuis a transmis aux instances de l'Ain son souhait d'une mise en œuvre progressive, lors de la réfection des chaussées des routes départementales, d'une bande latérale de roulement d'environ 1 mètre pour assurer la sécurité des cyclistes dans leurs déplacements que ce soit en randonnée ou en pratiquant le vélo taf.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la FNACA



Vendredi 26 novembre 2021, le comité local de la FNACA organisait son assemblée générale au sein du restaurant de la mai-

son des pays de l'Ain. Après plus d'un an sans rassemblement, l'activité reprend peu à peu sa place. En raison du contexte sanitaire, les cérémonies officielles se sont tenues, pour la plupart, en comité restreint sans public. **Cette assemblée a débuté par une minute de silence en hommage aux camarades disparus : Pierre Guillemot, Pierre Morel, Joseph Vuillot, Maurice Raffourt, Suzanne Bernard et Pierre Perret.** Suite à la dernière Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu pour succéder aux décès survenus en 2020 de Pierre Guillemot et de Pierre Morel, respectivement Président et Vice-Président du comité. Joseph Perdrix a été élu Président du comité et Nicole Perret, vice-présidente.

Une sortie sur le Rhône au mois d'août 2021 a permis de rassembler 37 personnes. Le 22 octobre 2021, les trois porte-Drapeaux, Joseph Perdrix, Léon Macon et Paul Blanc ont été décorés de la médaille du mérite par Madame la Préfète à Péronnas.

Des projets sont d'ores et déjà prévus pour 2022 dont la traditionnelle journée pique-nique.

Un grand bravo à tous les bénévoles de ce comité local des Anciens Combattants qui continuent de transmettre aux futurs générations les valeurs républicaines qu'ils ont défendues lors de leurs engagements militaires pour défendre notre patrie.




DÉCEMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'amicale des sapeurs-pompiers

Vendredi 3 décembre, l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-du-Bois organisait son Assemblée Générale sous la responsabilité du chef de corps, Cyril Dubus. Celui-ci a souhaité que l'amicale puisse reconstituer un nouveau bureau. Les nouveaux membres élus du bureau auront à cœur de dynamiser l'amicale.

Fidèles à leurs habitudes, les anciens sapeurs-pompiers étaient présents pour soutenir cette démarche.

 Sapeurs-pompiers – St Etienne du Bois 01
Mail : Cpi.stetiennedubois@gmail.com



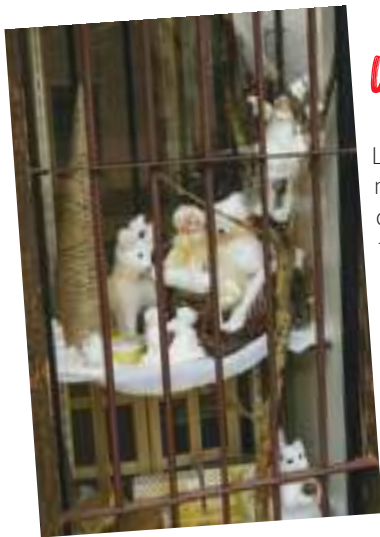
Vous souhaitez devenir sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à rejoindre le Corps de Première Intervention de notre village.

Un air de fête à Sainté !

Le Comité de fleurissement et l'UCAI avait tout prévu pour nous proposer des instants festifs tout au long du mois de décembre, illuminations, décorations, animations et dégustations de produits locaux. Malheureusement en conséquence du renforcement des contraintes sanitaires, toute cette belle dynamique collective a été empêchée et le programme des réjouissances a dû être annulé par ses organisateurs. **Le village a tout de même été embelli par les nombreuses décorations festives mises en place par les commerçants stéphanois et les bénévoles du fleurissement.** La place de la nouvelle halle a accueilli son premier sapin de Noël municipal.

L'UCAI a eu l'idée originale de créer un calendrier de l'Avent avec des offres promotionnelles à découvrir chez chacun des commerçants. Nicolas Pozzo Di Borgo directeur d'Intermarché et Didier Marie ont accueilli la chorale paroissiale de Saint-Etienne-du-Bois. Les belles interprétations des chants de Noël ont ravi les clients présents, les enfants ont apprécié le Père Noël, vêtu de blanc, qui leur distribuait des papillotes. Le Père Noël s'est également promené chez les commerçants du village pour le plus grand plaisir des petits stéphanois.

Merci à tous pour nous avoir permis de retrouver la magie de Noël.



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2022

JANVIER

- Vendredi 07** ● Fête des rois - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes - 14 h 00
- Samedi 08** ● Stage de Benon - Écomusée
- Jedi 13** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
- Samedi 15** ● Stage de Benon - Écomusée
● Messe de la St Hubert (*report de la messe 2021*) - Église
- Vendredi 21** ● Vœux du maire - Salle des fêtes - 19 h 00
- Samedi 22** ● Stage de Benon - Écomusée
- Samedi 29** ● Stage de Benon - Écomusée
- Dimanche 30** ● Tartiflette - VEN-D-AIN - Salle des fêtes - 12 h 00

FÉVRIER

- Jedi 03** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
- Vendredi 04** ● Stage vannerie - Écomusée
- Samedi 05** ● Stage vannerie - Écomusée
- Vendredi 11** ● Atelier famille - Écomusée
- Samedi 12** ● Stage vannerie - Écomusée
● Soirée bréchets - Association Chasse St Hubert - Salle des fêtes
- Lundi 14** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - 15 h 00 à 19 h 00
- Vendredi 18** ● Stage vannerie - Écomusée
- Samedi 19** ● Stage vannerie - Écomusée
● Soirée gaudes - Les Ébaudis bressans - Salle des fêtes
- Dimanche 20** ● Vente à emporter - Classes en 2 - Place de la Halle
- Jedi 24** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
- Vendredi 25** ● Stage vannerie - Écomusée
● Assemblée générale Écomusée - Restaurant Maison de pays en Bresse - 19 h 00
- Samedi 26** ● Stage vannerie - Écomusée
● Concours belote coincée - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des fêtes - 14 h 30
● Choucroute - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des fêtes - 19 h 30
● TOP 12 interne - LJTT - Grande salle du foyer

MARS

- Jedi 03** ● Concours de belote à la vache - Amicale Amitiés Rencontre - Salle des fêtes 14 h 00
- Vendredi 04** ● AG - Amicale des Donneurs de Sang - Val-Revermont Restaurant Grange du pin - 19 h 00
● Carnaval de l'école publique - Sou des écoles - 16 h 00
- Mardi 08** ● AG - VEN-D-AIN - Salle annexe - 20 h 00
- Samedi 12** ● AG - Comité de fleurissement - Grande salle du foyer - 10 h 00
● Banquet demi-classe - Conscrits classes en 7 - Salle des fêtes
- Samedi 13** ● Carnaval - École Ste Colombe - Gymnase - 9 h 00 à 12 h 00
- Jedi 17** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
- Samedi 19** ● Commémoration Fin de la guerre d'Algérie - FNACA - Place du 19 mars
- Samedi 26** ● Carnaval de l'école privée - APEL école Ste Colombe - Gymnase

AVRIL

- Samedi 02** ● Ouverture Écomusée
● Qualificatifs simples - Amicales Boule Stéphanoise - Terrain stabilisé - 13 h 30
- Dimanche 03** ● Qualificatifs simples - Amicales Boule Stéphanoise - Terrain stabilisé - 7 h 30
● Randonnée VTT et marche au plan d'eau de Cuisiat - SAB CYCLO - matin
- Jedi 07** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
- Samedi 09** ● Stage forge - Écomusée
- Dimanche 10** ● Élection présidentielle 1^{er} tour - Salle annexe
- Samedi 16** ● Stage forge - Écomusée
● Challenge Taibi - Amicales Boule Stéphanoise - Clos du Sevron-13 h 30
- Dimanche 17** ● Banquet des classes - Conscrits classes en 2 - Salle des fêtes
- Lundi 18** ● Soirée crêpes - Conscrits classes en 2 - Salle des fêtes
- Mardi 19** ● Atelier Famille (sur réservation) - Écomusée
- Jedi 21** ● Atelier Famille (sur réservation) - Écomusée
- Vendredi 22** ● Fête de clôture - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes - 14 h 00
- Samedi 23** ● Stage forge - Écomusée
● Tournoi de Pâques - LJTT - Grande salle du foyer et salle des fêtes
- Dimanche 24** ● Élection présidentielle 2^e tour - Salle annexe
● Tournoi de Pâques - LJTT - Grande salle du foyer et salle des fêtes
- Mardi 26** ● Atelier Famille (sur réservation) - Écomusée
- Jedi 28** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
● Atelier Famille (sur réservation) - Écomusée
- Samedi 30** ● Stage forge - Écomusée

MAI

- Dimanche 01** ● Farfouille - Écomusée - Terrain stabilisé
- Jedi 05** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes Val-Revermont - 15 h 00 à 19 h 00
- Dimanche 08** ● Commémoration fête de la victoire - FNACA - Monument aux morts
- Samedi 14** ● Concours inter-sociétés - Amicale Boules Stéphanoises - Clos du Sevron - 14 h 00
- Dimanche 15** ● Chasse aux galets - Sou des écoles - Terrain stabilisé et école primaire - 10 h 00 à 17 h 00
- Jedi 19** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
● Concours de pétanque - Amicale Amitiés Rencontres - Terrain stabilisé
- Samedi 21** ● Spectacle fête des mères - APEL école Ste Colombe - Salle des fêtes

JUIN

- Dimanche 05** ● Fête de la pêche - Société de pêche le Sevron - Plan d'eau du Châtelet - 7 h 30 à 18 h 00
- Jedi 09** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30
● Challenge Bébert VAGNER - Amicale Boules Stéphanoises - Clos du Sevron - 8 h 30
- Dimanche 12** ● Élections législatives 1^{er} tour - Salle annexe
- Vendredi 17** ● Fête de la musique - Place de la mairie ou salle des fêtes
- Dimanche 19** ● Élections législatives 2^e tour - Salle annexe
- Samedi 25** ● Journée des Patrimoines de Pays et des Moulins - Écomusée
● Tournoi foot inter-conscrits - Conscrits classes 2005 - Stade du Biolay
- Dimanche 26** ● Journée des Patrimoines de Pays et des Moulins - Écomusée
● Kermesse - APEL école Ste Colombe - École Ste Colombe
- Jedi 30** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15 h 00 et 20 h 30



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2022

JUILLET

- Vendredi 01** ● Fête de l'école publique - Sou des écoles - École publique
- Jeudi 07** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
● Venue des vendéens - VEN-D-AIN
- Samedi 09** ● Voyage du 09 au 16/7 - AIN VENDEE JEUNES
● Challenge Paul et Pascal HANTZ - Amicales Boule Stéphanoise - 13h30
- Mardi 12** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 14** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Dimanche 17** ● Méchoui - Amicale des Donneurs de Sang - Salle des fêtes
- Mardi 19** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Mercredi 20** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - 15h00 à 19h00
- Jeudi 21** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Mardi 26** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 28** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée

AOÛT

- Lundi 01** ● Pique-nique- Amicale Amitiés Rencontres - Camping de Bon Repos
- Mardi 02** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 04** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Mardi 09** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 11** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Mardi 16** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 18** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 25** ● Fest'A Sainté - soirée
- Vendredi 26** ● Fest'A Sainté - soirée
- Samedi 27** ● Course pédestre - 10h00
● Fest'A Sainté - soirée
● Feu d'artifice - 22h00

SEPTEMBRE

- Samedi 03** ● Forum des associations - Gymnase - 9h00 à 12h00
● But d'Honneur - Amicales Boules Stéphanoises - Clos du Sevron - 9h00
- Dimanche 04** ● Marche gourmande - AIN VENDEE JEUNES
- Samedi 10** ● Rencontre avec Lavancia - Amicales Boules Stéphanoises - Clos du Sevron - 9h30
- Mardi 13** ● AG - Sou des écoles - Salle annexe
- Jeudi 15** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h00 et 20h30
- Samedi 17** ● Journée européenne du patrimoine - Écomusée
- Dimanche 18** ● Journée européenne du patrimoine - Écomusée
● Challenge de la Société - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron - 8h00
- Samedi 24** ● La Stéphanoise, rallye cyclo - SAB CYCLO - Départ du gymnase

OCTOBRE

- Dimanche 02** ● Exposition vente - Amicale Amitiés Rencontre - Salle Prosper Perdrix
- Mardi 03** ● Élaboration du calendrier des fêtes - Salle annexe - 20h30
- Jeudi 06** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h00 et 20h30
- Mercredi 12** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes Val-Revermont - 15h30 à 19h00
● Repas des aînés CCAS - Maison des Pays de l'Ain
- Samedi 22 et Dimanche 23** ● Fête de la Paria - Écomusée
- Mardi 25** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
- Jeudi 27** ● Atelier famille (sur réservation) - Écomusée
● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h00 et 20h30
- Samedi 29** ● Halloween (sur réservation) - Écomusée

NOVEMBRE

- Samedi 05** ● Stage coiffe - Écomusée
- Dimanche 06** ● Repas paroissial - Groupement pastoral
- Vendredi 11** ● Commémoration Armistice de la guerre 14-18 - Monument aux morts
- Samedi 12** ● Stage coiffe - Écomusée
- Vendredi 18** ● AG - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes
- Samedi 19** ● Messe de la St Hubert - Rallye aux Bois - Eglise - 18h30
- Samedi 26** ● Soirée moules frites- Société de pêche le Sevron - Salle des fêtes - 19h30
● Stage coiffe - Écomusée

DÉCEMBRE

- Samedi 03** ● Distribution des colis de Noël des aînés CCAS - Salle annexe
- Jeudi 08** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h00 et 20h30
- Vendredi 09** ● Illuminations - Comité de fleurissement
- Samedi 10** ● Spectacle de Noël - APEL Ecole Ste Colombe - Salle des fêtes
- Lundi 12** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - 15h30 à 19h00
- Mercredi 14** ● AG - Karaté club stéphanois- Gymnase
- Vendredi 16** ● Repas de Noël - Amitiés Amicale Rencontre - Salle des fêtes - 12h00
- Samedi 24** ● Vente d'huitres - AIN VENDEE JEUNES



DIDIERMARIE www.didier-marie.fr

78'29&%*1'+&'"#:&\$5#+&\$*&#!\$#%&'&!()*!'+%,

04 74 30 51 42

contact@didier-marie.fr



Image & Son



Art de la table



!"#\$%&'()*+,-./\$0&*"'#12&'



Petit électroménager



Cuisson



3!)', "&24\$-%,1#5&\$6*%#5&'-.1 '



Lavage



Froid



;1.4#"#4*-1'&4'3!)#14&11&.'

guzzini

jura

LAURASTAR

Miele

Panasonic

SONOS

LE CREUSET

MF

TAXI

TAXI ★★★★★ MAN

Autorisation de stationnement N° 1 Saint-Etienne-du-Bois

06 72 35 84 66

contact@taximan.fr

Conventionné pour les transports médicaux - Dialyse Chimiothérapie Radiothérapie Hospitalisation



David BOYER - photographe 01340 Attignat